



# CONSEIL D'AGGLOMERATION

du 10 avril 2015 – 20 H 45

## Ordre du jour

Approbation de la séance précédente

Ordre du Jour (*rapports joints*)

### **FINANCES**

01 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

02 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DE MONSIEUR LE RECEVEUR

03 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET PRINCIPAL

04 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET AMENAGEMENT

05 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET TRANSPORT

06 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET DECHETS

07 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET HOTEL DE PROJETS

08 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES

09 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET GENS DU VOYAGE

10 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET AERODROME

11 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

12 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET SPANC

13 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET VENTE D'EAU

14 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET TOURISME

- 15 – VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DES BUDGETS ANNEXES
- 16 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015 : BUDGETS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT
- 17 – APPROBATION DES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2015
- 18 – FISCALITE DIRECTE – VOTE DES TAUX 2015
- 19 – PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET AMENAGEMENT
- 20 – APPROBATION DES FONDS DE CONCOURS 2015
- 21 – INFORMATION SUR LES MARCHES PASSES EN 2014
- 22 – ADMISSION EN NON VALEUR
- 23 – FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL
- 24 - CESSION D'UN VEHICULE

### **EQUIPEMENT - ENVIRONNEMENT – RISQUES MAJEURS**

- 25 – LACHELLE – REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC ET DU ZONAGE ASSAINISSEMENT – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION
- 26 – CHOIX DU MODE DE GESTION POUR L'EXPLOITATION DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT, RIVE DROITE ET RIVE GAUCHE, DES STATIONS D'EPURATION DE LA CROIX SAINT OUEN ET CHOISY AU BAC : AVENANTS DE PROLONGATION
- 27 – MARGNY LES COMPIEGNE – COLLEGE CLAUDE DEBUSSY : CONVENTION DE GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS
- 28 – FOURNITURE EN ELECTRICITE DES BATIMENTS DE L'ARC : INSCRIPTION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SYNDICAT DE L'ENERGIE DE L'OISE (SE60)
- 29 - AVIS SUR LE PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION (PGRI) ET LE SDAGE

### **AMENAGEMENT**

- 30 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MANDAT ENTRE L'ARC ET LA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OISE (SAO) POUR LES ACCES A LA ZAC JAUX / VENETTE ET A LA ZAC DES HAUTS DE MARGNY
- 31 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ARC ET CARREFOUR PORTANT SUR UN FONDS DE CONCOURS POUR L'AMENAGEMENT DES ACCES A LA ZAC DE JAUX / VENETTE
- 32 - COMPIEGNE – ECOLE D'ETAT MAJOR – SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD CONCERNANT LA COUR D'ORLEANS

## **HABITAT**

33 - CONVENTION DE DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE – AVENANT 2015

34 - SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION « FACADES » LIEE A L'OPAH INTERCOMMUNALE – DOSSIERS CHARTIER (MARGNY LES COMPIEGNE) ; LESTIENNE (COMPIEGNE)

35 - HABITAT PRIVE – AVENANT A LA CONVENTION DE MANDAT AVEC L'ANAH POUR LA GESTION DES AIDES COMPLEMENTAIRES A L'HABITAT PRIVE OCTROYEES PAR L'ARC

## **QUESTIONS DIVERSES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**01 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

**Date de convocation :** 02 avril 2015

**Date d'affichage :** 17 avril 2015

**Nombre de membres présents**  
**ou remplacés par un suppléant :** 36

**Nombre de membres en exercice :** 47

**Nombre de votants :** 44

## FINANCES

### 01 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Bernard HELLAL est désigné pour remplir les fonctions de Président.

Lors de l'année 2014, l'Agglomération de la Région de Compiègne a mandaté 124 187 389,39 € de dépenses et a enregistré 141 208 322,29 € de recettes dans le cadre de l'ensemble de ses budgets (principal et annexes).

- Investissement	Dépenses	44 689 845,30 €
	Recettes	44 032 456,49 €
	SOLDE	- 657 388,81€
- Fonctionnement	Dépenses	79 497 544,09 €
	Recettes	97 175 865,80 €
	SOLDE	17 678 321,71 €
- Total	Dépenses	124 187 389,39 €
	Recettes	141 208 322,29 €
	SOLDE	17 020 932,90 €

Cet excédent global de clôture de **17 020 932,90 €** peut être ventilé par budget à savoir :

- Budget Principal	4 303 190.15 €
- Budget Aménagement	-2 318 945.62 €
- Budget Transport	15 985.07 €
- Budget Déchets Ménagers	3 962 133.56 €
- Budget Hôtel de projets	119 347.42 €
- Budget Résidence Personnes âgées	17 898.35 €
- Budget Aire gens du voyage	998 242.80 €
- Budget Aérodrome	682 913.38 €
- Budget Assainissement	3 788 021.19 €
- Budget SPANC	287 900.73 €
- Budget Service des eaux	5 164 245.87 €
- Budget Tourisme	0 €

**Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte administratif 2014 de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

# **COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

## **Budget Principal**

Le budget principal 2014 a dégagé 52 697 970.77€ de recettes pour 54 190 380.04€ de dépenses.

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat net 2013	Résultat de l'exercice 2014			Résultat net 2014
		Dépenses 2014	Recettes 2014	Résultat brut 2014	
Investissement	735 907,16	12 134 490,35	8 207 702,13	- 3 926 788,22	- 3 190 881,06
Fonctionnement	5 059 692,26	42 055 889,69	44 490 268,64	2 434 378,95	7 494 071,21
<b>Total</b>	<b>5 795 599,42</b>	<b>54 190 380,04</b>	<b>52 697 970,77</b>	<b>- 1 492 409,27</b>	<b>4 303 190,15</b>

Le résultat de clôture s'établit à 4 303 190.15€ en 2014 contre 5 795 599.42€ en 2013, soit une baisse du fonds de roulement de - 1 492 409,27€. (Le fonds de roulement est une somme d'argent constamment disponible pour couvrir les dépenses courantes).

### **I. La section de fonctionnement**

#### **1. Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 42 055 889.69€, dont 38 450 053.65€ en opérations réelles et 3 605 836.04€ en opérations d'ordre.

##### **a. Le taux des réalisations**

Dépenses réelles de fonctionnement	Crédits ouverts 2014	Crédits employés 2014	Pourcentage de réalisation
011 - Charges à caractère général	4 516 345,00	3 785 714,10	83,82%
012 - Charges de personnel	5 378 900,00	5 355 876,38	99,57%
014 - Atténuations de produits	19 056 783,00	18 761 870,03	98,45%
022 - Dépenses imprévues Fonct	60 883,61	-	0,00%
65 - Autres charges gestion courante	4 268 968,25	4 174 704,94	97,79%
66 - Charges financières	1 429 183,00	1 129 894,65	79,06%
67 - Charges exceptionnelles	5 910 779,69	5 241 993,55	88,69%
68 - Dotations aux provisions	130 000,00	-	0,00%
<b>Total</b>	<b>40 751 842,55</b>	<b>38 450 053,65</b>	<b>94,35%</b>

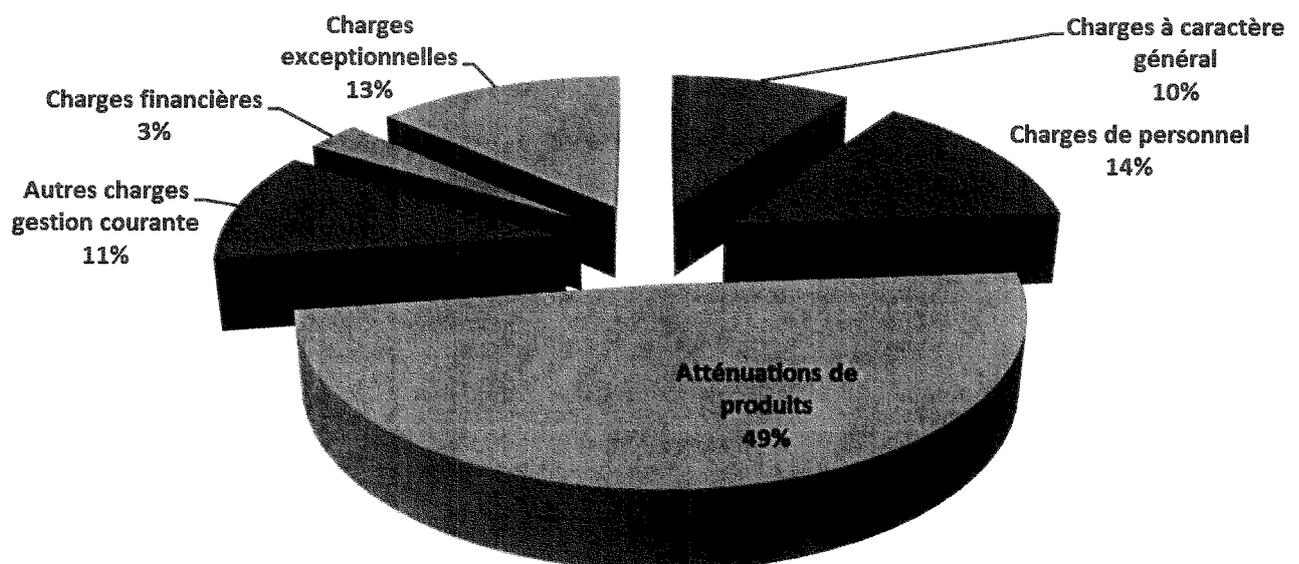
Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 94.35% contre 90% en 2013 traduisant ainsi les efforts engagés par l'ARC en matière de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

**b. L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

Dépenses réelles de fonctionnement	Réalisations 2013	Réalisations 2014	Ecart	Evolution en %
011 - Charges à caractère général	4 315 289,23	3 785 714,10	- 529 575,13	-12,27%
012 - Charges de personnel	5 040 899,77	5 355 876,38	314 976,61	6,25%
014 - Atténuations de produits	18 181 555,00	18 761 870,03	580 315,03	3,19%
65 - Autres charges gestion courante (suventions + indemnités des élus + SDIS)	4 107 206,93	4 174 704,94	67 498,01	1,64%
68 - Charges financières	1 286 242,96	1 129 894,65	- 156 348,31	-12,16%
67 - Charges exceptionnelles (dont participation du BP aux Budget annexes)	5 312 629,59	5 241 993,55	- 70 636,04	-1,33%
68 - Dotations aux provisions		-	-	0,00%
<b>Total</b>	<b>38 243 823,48</b>	<b>38 450 053,65</b>	<b>206 230,17</b>	<b>0,54%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffrent à 38 450 053 .65€ et affichant ainsi une progression global de 0.54% en 2014 par rapport à 2013.

**c. La structure des dépenses de fonctionnement**



**Les charges à caractère général :** correspondent aux dépenses de gestion courante de la collectivité.

Ce chapitre enregistre une baisse importante de 12% par rapport à 2013.

Cette baisse est liée principalement au paiement du solde du contentieux de l'école de la prairie en 2013 pour un montant de 422 K€.

Certains postes ont progressé, telles que :

- Fluides (Eau, Electricité, chauffage) : + 55 K€ (les deux Gymnases de l'école d'état-major année pleine)
- Entretien et réparation des voies et des réseaux : +136 K€
- Primes d'assurance : +79 K€ (reliquat 2013 + assurance tigre « Dépenses one shot qui se renouvellera pas en 2015 »)
- Taxe foncière : +28 K€

Au contraire d'autres affichent des économies de gestion qu'ont permis de couvrir les augmentations annoncées ci-dessus :

- Les frais d'études : -104 K€
- Les contrats de prestations de services (entretien des espaces verts + nettoyage..) : - 144 K€ (le passage de 14 tentes à 12 tentes).
- Produits de traitement (sel de déneigement) : -68 K€
- Fournitures administratives : - 10K€
- Honoraires : - 40K€

Au global, l'économie nette hors frais d'actes et de contentieux est de 100 K€ environ

**Les charges de personnel :** ce poste affiche une augmentation de 315 K€ qui s'expliquent par :

- Les nouveaux recrutements +220 K€ : (un chargé des affaires juridiques (+53K€) + récupération de deux agents de la ville de Compiègne suite à la mutualisation des services « foncier, et juridique » (+105 K€) (163 K€ de recettes supplémentaires liées à cette mutualisation ont été encaissées en 2014 Voir partie recettes de ce rapport) + (remplacements + Contrat CAE + deux assistantes « service juridique et DSI + agents CSI pour montant global de 62 K€
- 45 K€ de remboursement de l'agent d'entretien de l'ancien SIVOC à Margny les Compiègne suite à la récupération du bâtiment en 2014 et du gardien du Gymnase de l'école d'état-major à la ville de Compiègne
- 50 K€ de dépenses supplémentaires (GVT, GIPA, Heures supplémentaires...)

**Les atténuations de produits :** 580 K€ de hausse par rapport à 2013 due principalement à l'adhésion de Lachelle, à l'augmentation du FPIC de plus 368K en 2014, et au paiement du reliquat du FNGIR de 2013 en 2014

**Autres charges de gestion courante :** ce poste progresse de 67K€ par rapport à 2013

Dépenses	2013	2014	Ecart	Commentaire
6531 - Indemnités élus	327 531,39	249 299,50	- 78 231,89	
6533 - Cotisations retraite élus	27 463,23	18 764,57	- 8 698,66	
6534 - Cot.séc. sociale part patr. élus	71 812,08	58 405,00	- 13 407,08	
6541 - Créances admises en non-valeur		11 250,00	11 250,00	
6553 - Service d'incendie	3 066 850,00	3 102 621,00	35 771,00	
657341 - Subv aux communes du GFP	90 098,89	108 604,52	18 505,63	
657358 - Sub aux autres groupements	113 171,66	67 137,25	- 46 034,41	Subvention de fonctionnement au Syndicat Mixte Port Fluvial
6574 - Subv. fonct. person. droit privé	410 279,68	558 623,10	148 343,42	Dû essentiellement au versement d'une avance remboursable suite à la fermeture de La MEF
<b>Total</b>	<b>4 107 206,93</b>	<b>4 174 704,94</b>	<b>67 498,01</b>	

**Les charges Financières :** Compte tenu de la non mobilisation de nouveaux emprunts en fin d'année 2013 les charges financières se trouvent impactées favorablement en 2014 d'où la baisse importante affiché en fin d'exercice.

## 2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, hors le résultat de fonctionnement reporté de 5 059 692.26 €, s'élèvent à 44 490 268.64 € dont 73 723.72 € en opérations d'ordre.

	OP réelles 2014	OP d'ordre 2014	CA 2014
013 - Atténuations de charges	60 750,13		60 750,13
70 - Produits des services	1 111 771,80		1 111 771,80
73 - Impôts et taxes	31 170 247,25		31 170 247,25
74 - Dotations Subventions et participations	10 590 309,33		10 590 309,33
75 - Autres produits gestion courante	165 965,94		165 965,94
76 - Produits financiers	27 406,40		27 406,40
77 - Produits exceptionnels	1 290 094,07	73 484,52	1 363 578,59
78- Reprise sur provisions et dépréciations		239,20	239,20
	<b>44 416 544,92</b>	<b>73 723,72</b>	<b>44 490 268,64</b>

### a. Le taux des réalisations :

	Prévisions 2014	Réalisations 2014	Pourcentage de réalisation
013 - Atténuations de charges	60 000	60 750,13	101%
70 - Produits des services	932 915	1 111 771,80	119%
73 - Impôts et taxes	30 670 346	31 170 247,25	102%
74 - Dotations Subventions et participations	10 460 722	10 590 309,33	101%
75 - Autres produits gestion courante	162 473	165 965,94	102%
76 - Produits financiers	-	27 406,40	
77 - Produits exceptionnels (Hors cessions)	131 881	76 099,73	58%
<b>Total recettes réelles</b>	<b>42 418 337</b>	<b>43 202 551</b>	<b>102%</b>

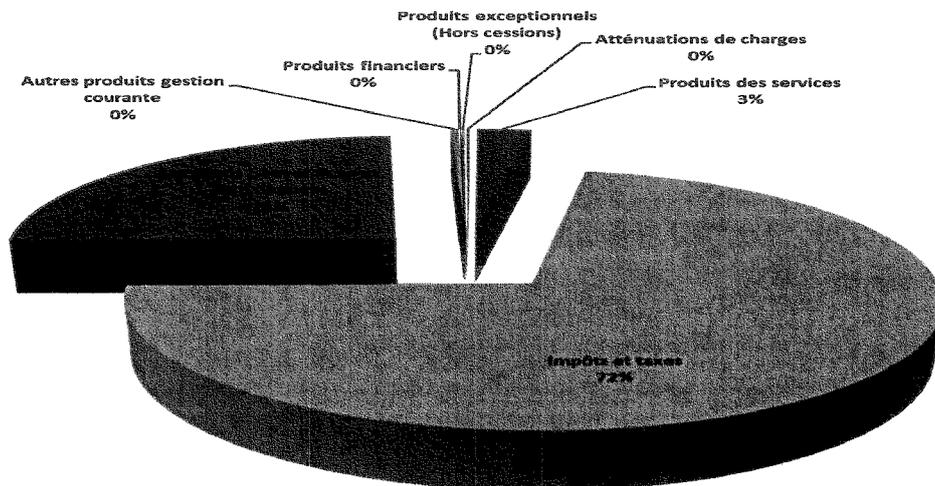
Le taux de réalisation des recettes est de 102%, vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

### b. L'évolution des principaux produits de fonctionnement

	Réalisations 2013	Réalisations 2014	Ecart	Evolution en %
013 - Atténuations de charges	78 878,91	60 750,13	- 18 128,78	-22,98%
70 - Produits des services	758 533,75	1 111 771,80	353 238,05	46,57%
73 - Impôts et taxes	29 790 724,06	31 170 247,25	1 379 523,19	4,63%
74 - Dotations Subventions et participations	11 064 153,98	10 590 309,33	- 473 844,65	-4,28%
75 - Autres produits gestion courante	183 088,03	165 965,94	- 17 122,09	-9,35%
76 - Produits financiers	0,60	27 406,40	27 405,80	
77 - Produits exceptionnels (Hors cessions)	12 112,29	76 099,73	63 987,44	528,29%
<b>Total recettes réelles</b>	<b>41 887 491,62</b>	<b>43 202 550,58</b>	<b>1 315 058,96</b>	<b>3,14%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement « hors produits de cessions 1.2 M€ prévus en investissement et réalisés en fonctionnement » se chiffrent à 43.2M€ d'€ et affichent une progression globale de 3.14% en 2014 par rapport à 2013.

**c. La structure des recettes de fonctionnement**



La fiscalité (impôts, redevances et taxes) et les dotations / participations constituent les principales ressources de l'ARC en 2014. Ils représentent respectivement 72.15 % et 24.51% de l'ensemble des recettes consolidées.

**Les impôts directs locaux**

Ce poste enregistre 1.38 M€ d'augmentation par rapport à 2013 (+1.51 M€ d'impôts sur les ménages et + 0.87 M€ d'impôts économiques) uniquement dus à l'effet de la revalorisation forfaitaire des bases prévue en Loi de Finances.

**a. Les impôts sur les ménages**

Les impôts ménages sont constitués de la taxe d'habitation et des taxes foncières

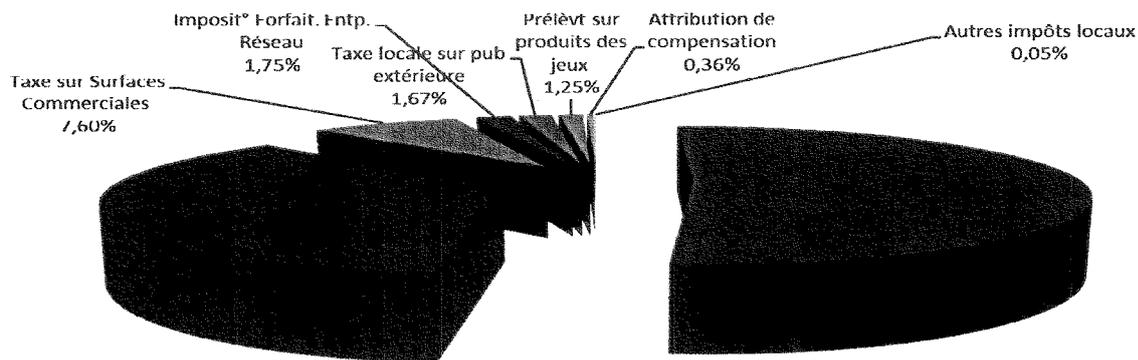
	Taux	Bases d'imposition 2013	Bases d'imposition 2014	Evolution
Taxe d'habitation	9,37%	115 027 000	117 649 000	2,28%
Taxe foncière (bâti)	0%	102 806 000	104 811 000	1,95%
Taxe foncière (non bâti)	2,52%	618 300	676 400	9,40%

A taux constant le produit des taxes sur les ménages s'est élevé à 11.57M€ soit un produit supplémentaire de 0.51 M€ (dont 0.27 M€ de rôles supplémentaires)

	2013	2014	Ecart
Taxe d'habitation	10 778 030	11 023 711	245 681
Foncier non bâti	15 581	17 045	1 464
Produit Taxe additionnelle FNB	85 920	84 045	- 1 875
Rôles supplémentaires	171 200	440 361	269 161
<b>Taxes foncières et d'habitation</b>	<b>11 050 731</b>	<b>11 565 162</b>	<b>514 431</b>

## b. Les impôts économiques

Les impôts économiques de l'ARC « 2014 » se répartissent comme suit :



Les impôts économiques affichent une augmentation de 0.87 M€ par rapport à 2013. Une augmentation qui se décline comme suit :

	2013	2014	Ecart
C.V.A.E.	6 894 262	7 013 981	119 719
Taxe sur Surfaces Commerciales	1 452 505	1 489 137	36 632
Imposit° Forfait. Entp. Réseau	314 821	342 935	28 114
Autres impôts locaux		9 444	9 444
Attribution de compensation	70 432	70 432	-
Prélèvt sur produits des jeux		244 269	244 269
Taxe locale sur pub extérieure	5 443	326 556	321 113
CFE	10 002 530	10 108 331	105 801
<b>Total</b>	<b>18 739 993</b>	<b>19 605 085</b>	<b>865 092</b>

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dont le taux est fixé nationalement, a progressé de 0.12 M€
- L'ARC a encaissé 0.24 M€ de taxe sur les paris hippiques encaissé précédemment par la ville de Compiègne.
- La Taxe Locale sur les Publicités Extérieures affiche 0.32 M€ d'augmentation due au décalage d'encaissement de cette taxe d'une année suite au litige de l'ARC avec le prestataire chargé de la gestion de la collecte de la TLPE.
- Les bases de la CFE ont progressé de 1.10%, sans variation des taux, le produit total de CFE s'est chiffré à 10.1 M€ soit un gain de 0.11 M€.
- Les autres impôts affichent une hausse de 0.08 M€

**Les dotations, subventions, et participations :**

0.48 M€ de perte par rapport à 2013. Cette perte s'explique principalement par la baisse de la DGF et les dotations de compensation :

**a. La DGF**

La Dotation Globale de Fonctionnement, constituée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation, a baissé de 4.72% entre 2013 et 2014 soit une perte totale de 0.49 M€.

	2013	2014	Ecart
74124 - Dot de base groupement communes	2 962 324	2 544 303	- 418 021
74126 - Dot. Compensation Groupement	7 357 959	7 288 969	- 68 990
<b>DGF</b>	<b>10 320 283</b>	<b>9 833 272</b>	<b>- 487 011</b>

**b. Les dotations de compensation et de péréquation fiscales**

Les compensations fiscales ont diminué de 4.93% entre 2013 et 2014

	2013	2014	Ecart
TH	500 296	512 461	12 165
TF	218	216	- 2
Taxe professionnelle/ CFE	138 591	94 932	- 43 659
<b>Les compensations fiscales</b>	<b>639 105</b>	<b>607 609</b>	<b>- 31 496</b>

**c. Les Fonds Départementaux de Péréquation de la Taxe Professionnelle « FDPTP »**

	2013	2014	Ecart
Attribution du Fonds Départemental de la TP		15 035	15 035

**d. Les subventions**

	2013	2014	Ecart
Emplois jeunes	19 172	36 318	17 146
Subv.région	62 248	57 022	- 5 226
Autres organismes	23 347	41 054	17 707
<b>Total Subventions</b>	<b>104 766</b>	<b>134 393</b>	<b>29 627</b>

**Les produits des services :**

Ce poste enregistre une augmentation de 0.35 M€ d'euros due essentiellement à :

- la mutualisation du DGS et des services « foncier et juridique » soit une recette supplémentaire de 0.18 M€,
- une recette supplémentaire de 0.13 M€ liée aux partages des fluides avec l'EPIDE.

### 3. Les soldes intermédiaires de gestion

L'évolution de l'épargne se présente ainsi :

M€	2013	2014
Produits de fonctionnement courant	41 875 378,73	43 099 044,45
(-) Charges de fonctionnement courant	31 644 950,93	32 078 165,45
Excédent brut courant	10 230 427,80	11 020 879,00
(+) produits exceptionnels et fin hors intérêts	12 112,89	103 506,13
(-) Charges exceptionnelles et fin. Hors intérêts	5 312 629,59	5 241 993,55
Épargne de gestion	4 929 911,10	5 882 391,58
(-) Intérêts	1 286 242,96	1 129 894,65
Épargne brute	3 643 668,14	4 752 496,93
(-) Capital	2 077 925,92	1 636 507,89
Épargne nette	1 565 742,22	3 115 989,04

Le dynamisme des recettes de fonctionnement, accompagnée de la rationalisation des charges d'exploitation et de la maîtrise de l'annuité de la dette, ont permis d'améliorer les soldes intermédiaires de gestion.

L'épargne nette du budget principal s'établit à 3.12 M€, soit 1.6 M€ de plus qu'en 2013.

L'amélioration du niveau d'épargne permettra d'assurer la continuité du financement des programmes d'investissement en réduisant le recours à l'emprunt.

## II. La section d'investissement

### 1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 12 134 490€, dont 12 060 766.63€ en opérations réelles et 73 723.72€ en opérations d'ordre.

#### a. Le taux des réalisations

Dépenses réelles d'investissement	Crédits ouverts 2014	Crédits employés 2014	Pourcentage de réalisation
Emprunts et dettes assimilées	1 683 510,00	1 636 507,90	97,21%
Subventions d'équipement versées	1 729 115,50	1 265 351,02	73,18%
Participations et créances rattachées des participations	210 000,00	210 000,00	100,00%
Opérations d'investissement	10 004 707,33	8 948 907,71	89,45%
Total	13 627 332,83	12 060 766,63	88,50%

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 88.50% (64% en 2013 et 43% en 2012).

L'exercice 2014 montre une forte amélioration du taux de consommation des crédits votés. Ceci traduit les efforts engagés :

- En termes de programmation des opérations afin de ne pas mobiliser des crédits qui ne seront pas dépensés dans l'exercice.
- En matière d'affinement des prévisions de réalisation sur l'exercice permettant de mieux répartir les crédits entre les opérations en fonction de l'avancée réelle des travaux.

**b. Le programme d'investissement 2014**

**Subventions d'équipement versées : 1.26 M€**

- Participations aux budgets annexes : 59K€
- Aides à la pierre : 630K€
- Aides aux communes : 221 K€
- Fond de concours « Travaux patinoire » Compiègne : 230 K€
- Stade Petitpoisson « convention avec la ville de Compiègne » : 95 K€
- Aides Vitrines – accessibilité : 20 K€

**Les opérations d'investissement : un programme de 8.9 M€ dont :**

- Services Généraux : 247 K€ (Achat de mobilier, logiciels, travaux,...)
- La fibre optique : 252 K€
- Enseignement supérieur : 2.2 M€
- Pivert : 700 K€
- Centre de Supervision Intercommunal: 1.2 M€
- Pôle Événementiel : 2.4 M€
- Bassin d'écrêtement crues Choisy : 945 K€
- Acquisitions foncières : 693 K€

**Participations et créances rattachées des participations : 210 K€**

Il s'agit du deuxième versement de la participation de l'ARC au capital de la SPL Le Tigre qui s'élève au total à 420 K€.

**2. Les recettes d'investissement**

L'amélioration de l'épargne a permis de renforcer l'autofinancement des dépenses d'investissement

Les investissements sont donc financés par :

- Les ressources propres d'investissement (FCTVA + Ventes) : 2 061 472 €
- Les subventions : 252 518,45 €
- L'emprunt : 3 501 870 €
- Et l'autofinancement : 3 926 788.22 €

**III. Les restes à réaliser**

Le compte de résultat s'apprécie également au niveau des restes à réaliser.

Les restes à réaliser de l'exercice 2014 se présentent ainsi :

	Résultat net 2013	Résultat de l'exercice 2014					Résultat net avec les RAR 2014
		Dépenses 2014	RAR en dépenses	Recettes 2014	RAR en recettes	Résultat brut 2014	
Investissement	735 907,16	12 134 490,35	400 862,43	8 207 702,13	-	4 327 650,65	3 591 743,49
Fonctionnement	5 059 692,26	42 055 889,69	346 121,79	44 490 268,64	-	2 088 257,16	7 147 949,42
Total budget principal	5 795 599,42	54 190 380,04	746 984,22	52 697 970,77	-	2 239 393,49	3 556 205,93

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent net de 3 556 205.93 €.

## Budget Aménagement

Le Budget Aménagement traduit les engagements de la collectivité en matière d'attractivité et de qualité de vie du territoire.

Malgré un environnement national difficile, le compte administratif 2014 souligne des réalisations importantes avec la poursuite du projet de la ZAC des Jardins à La Croix Saint Ouen, les aménagements sur la ZAC du Bois de Plaisance ayant permis l'installation de nouvelles entreprises et de concrétiser des aménagements nécessaires au Centre Bourg de Saint-Sauveur.

Il vous est proposé d'examiner les réalisations 2014 par section budgétaire.

- Au niveau de la section de fonctionnement

a) Les dépenses

Le chapitre 011 se décompose en acquisitions de terrains pour 3 951 170,30 € dont l'acquisition enregistrée du 25<sup>ème</sup> RGA, en études pour 624 997,52 € et en travaux pour 4 342 168,91 €.

ZONES	Acquisitions	Etudes	Travaux
Zone Industrielle Le Meux		2 023.80	8 642.96
Parc Scientifique		3 335.15	291 506.19
Parc Tertiaire		32 785.00	
Zone du Camp du Roy	10 721.76	3 889.88	14 354.17
ZA Lacroix Saint Ouen			3 120.00
L'Ecluse			90 515.02
Pole de développement des hauts de Margny		12 877.26	450 134.05
ZA de Clairoux		1 087.50	4 771.20
ZA St Sauveur		6 838.66	55 002.49
ZA du Bois de Plaisance	1 878.80	2 647.00	832 160.32
Parc technologique rive Oise		6 600.00	346 183.30
Les Tambouraines	313.00		
ZH La Prairie 2	1 780.69		7 451.50
Le Lainemont	71 772.14		
ZH Les Jardins	2 896.14	45 545.49	1 710 541.96
ZH Le Maraisquet Janville			9 620.73
ZH Quartier de la gare	12 083.33	990.00	
ZH Le Maubon Choisy	152 048.38	9 501.68	
ZH Centre bourg St Sauveur		1 865.00	199 001.36
ZH Le Clos Féron Le Meux		3 650.00	
ZAC des 2 rives			218 031.33
ZH 25ème RGA Camps des Sablons	3 690 334.69	42 799.82	
ZH Ecole d'Etat Major	720.00	274 267.07	55 254.00
Eco quartier Jaux	4 880.30	153 754.89	45 158.33
ZH Les Buissonnets (Maronniers)		10 478.24	
ZH Moulin Bacot Clairoux	1 741.07	10 061.08	720.00
<b>TOTAL</b>	<b>3 951 170.30</b>	<b>624 997.52</b>	<b>4 342 168.91</b>

Pour rappel et compte tenu des modalités réglementaires applicables aux budgets concernant les zones d'aménagement, les dépenses liées à la création des ZAC figurent en section de fonctionnement. En effet, les biens réalisés n'ayant pas une vocation à demeurer dans le patrimoine de la collectivité ne peuvent être comptabilisés en investissement.

Parmi les réalisations de 2014, il convient de signaler :

- Pôle de développement des Hauts de Margny  
Viabilisation de parcelles (Tiltman, ATMR, ...) en eau potable, assainissement, électricité basse tension, télécommunication
- ZH Les Jardins  
Réalisation des pré-voiries
- ZH Centre Bourg Saint-Sauveur  
Réalisation des pré-voiries
- ZA du Bois de Plaisance  
Travaux de remise en état des voiries et aménagement des espaces verts
- Parc Technologique des Rives de l'Oise  
Prolongement d'une voie existante (Rue Juliot Curie) pour desservir des parcelles vendues et viabilisation de ces dernières.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 17 098 048,59 €, le montant des crédits ouverts est de 22 498 334,97 €.

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés		
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 062 737.00	8 927 636.73		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0.93	0.93		
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 062 737.93</b>	<b>8 927 637.66</b>		
66	CHARGES FINANCIERES	853 735.16	764 772.11	88 963.05	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	720 760.62	709 967.54		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>11 637 233.71</b>	<b>10 402 377.31</b>	<b>88 963.05</b>	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	3 876 984.83			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	6 130 381.27	5 752 973.07		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)	853 735.16	853 735.16		
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>10 861 101.26</b>	<b>6 606 708.23</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>22 498 334.97</b>	<b>17 009 085.54</b>	<b>88 963.05</b>	

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)					
--	--	--	--	--	--

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 6 606 708,23 € (variation de stocks 5 723 425,74 € ; amortissements dettes 29 547,33 € ; opérations au sein de la même section le transfert des frais financiers pour 853 735,16 €).

a) **Les recettes**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 642 719.00	5 212 068.56		
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>5 642 719.00</b>	<b>5 212 068.56</b>		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 000 000.00	4 000 000.00		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>9 642 719.00</b>	<b>9 212 068.56</b>		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	12 001 880.81	10 508 443.82		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)	853 735.16	853 735.16		
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12 855 615.97</b>	<b>11 362 178.98</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>22 498 334.97</b>	<b>20 574 247.54</b>		
<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>					

Les zones concernées par les ventes de terrains sont :

- Parc Scientifique	296 705,00 €
- Le Bois de Plaisance	653 151,00 €
- Parc d'activités des Hauts de Margny	193 290,00 €
- Le Maraiquet	54 808,00 €
- ZAC des Deux Rives	1 800 000,00 €
- Centre Bourg Saint Sauveur	171 745,00 €
- Les Jardins	925 805,00 €
- Parc Technologique	0,83 €
- 25 <sup>ème</sup> RGA	342 910,80 €
- Parc Tertiaire	15 222,00 €
- Camp du Roy (régul Majestic)	709 780,00 €
- ZA Les longues Rayes	45 717,00 €

**Total** 5 209 134,63 €

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 11 362 178,98 € (variation de stocks 10 272 065,20 € ; amortissements dettes 236 378,62 € ; opérations au sein de la même section le transfert des frais financiers pour 853 735,16 €).

La participation du budget principal au budget aménagement s'élève à 4 000 000 € conformément à l'engagement mis lors du vote du BP 2014.

Le montant des dépenses étant de 17 098 048,59 €, le montant des recettes 20 574 247.54 €, le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 3 476 198,95 €.

- Au niveau de la section d'investissement

a) Les dépenses

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
<b>Total des dépenses d'équipement</b>				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 025 996.86	6 320 979.23	700 000.00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>7 025 996.86</b>	<b>6 320 979.23</b>	<b>700 000.00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>7 025 996.86</b>	<b>6 320 979.23</b>	<b>700 000.00</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	12 001 880.81	10 508 443.82	
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>12 001 880.81</b>	<b>10 508 443.82</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>19 027 877.67</b>	<b>16 829 423.05</b>	<b>700 000.00</b>
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)		10 790 401.56		

Un montant de 1 150 000 € a été mandaté au chapitre 16, article 16871 correspondant au solde du paiement de l'acquisition de l'Ecole d'Etat Major. Le montant global de 2 300 000 € a été étalé sur deux exercices.

Un montant de 3 344 979,23 € a été réalisé pour le remboursement du capital des emprunts, le reste à réaliser de 700 000 euros correspond au remboursement in fine du prêt auprès de la Banque Postale.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 10 508 443,82 € (variation de stocks 10 272 065,20 € ; amortissements dettes 236 378,62 €).

b) Les recettes

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	10 389 039.49	6 650 000.00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>10 389 039.49</b>	<b>6 650 000.00</b>	
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)	8 695 873.64	8 695 873.64	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00	833.33	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	725 000.00	725 000.00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>9 421 873.64</b>	<b>9 421 706.97</b>	
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>19 810 913.13</b>	<b>16 071 706.97</b>	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	3 876 984.83		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	6 130 381.27	5 752 973.07	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)			
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>10 007 366.10</b>	<b>5 752 973.07</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>29 818 279.23</b>	<b>21 824 680.04</b>	
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)				

Au niveau du chapitre 16, le montant inscrit au niveau des emprunts nouveaux est de 3 000 000 €, compte tenu du remboursement en capital de 3,3 M€, le reliquat correspond au montant constaté de la créance envers l'Etat au niveau de l'acquisition du 25<sup>ème</sup> RGA.

Le montant inscrit au chapitre 27 correspond à l'étalement de paiement consenti lors de la vente Eiffage, soit 725 000 € restant à payer par l'entreprise.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 5 752 973,07 € (variation de stocks 5 487 047,12 € ; amortissements dettes 265 925,95 €).

Le montant des dépenses étant de 27 619 824,61 €, le montant des recettes 20 574 247,54 €, le résultat de la section d'investissement est déficitaire de 5 795 144,57 €.

Le résultat global est déficitaire de 2 318 945,62 €.

## Budget Aéroport

Les dépenses sont de 159 848,50 € et les recettes de 842 761,88 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent d'investissement de 682 913,38 €

Cet excédent permet d'inscrire des crédits pour des besoins complémentaires en 2015.

## **Budget Hôtel de projets**

Les dépenses sont de 552 046,32 € et les recettes de 671 393,74 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent d'investissement de 119 347,42 €

Cet excédent permet de réduire la participation du budget principal de 102 385,54 €

## **Budget Résidence pour personnes âgées**

Les dépenses sont de 424 640,79 € et les recettes de 442 539,14 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent global de 17 898,35 €.

Un montant de 3 004,23 € est affecté en investissement et 14 894,12 € sont affectés en fonctionnement. Ce dernier montant permet de réduire la participation du budget principal de 13 894,12 €

## **Budget Transport**

Les dépenses sont de 7 086 120,87 € et les recettes de 7 102 105,94 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent d'investissement de 15 985,07 €.

Cet excédent permet d'inscrire des crédits complémentaires pour l'étude d'accessibilité.

## **Budget Gens du Voyage**

Les dépenses sont de 1 182 148,27 € et les recettes de 2 180 391,07 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent d'investissement de 998 242,80 €.

Cet excédent permet d'annuler la participation du budget principal prévue sur 2015 de 16 750 € et permettra de prendre en charge les travaux liés à la remise en place des bornes sur le site de l'aire d'accueil des gens du voyage de Jaux. Travaux permettant de refacturer au réel les consommations de fluides actuellement au forfait.

## **Budget Spanc**

Les dépenses sont de 2 612,97 € et les recettes de 290 513,70 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent global de 287 900,73 €

Un montant de 258 281,73 € est affecté en investissement et 29 619 € sont affectés en fonctionnement. Ces excédents permettent d'inscrire des crédits complémentaires.

## **Budget Assainissement**

Les dépenses sont de 6 814 526,95 € et les recettes de 10 602 548,14 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent global de 3 788 021,19 €.

Un montant de 2 003 326,39 € est affecté en investissement et 1 784 694,80 € sont affectés en fonctionnement. L'excédent en investissement permet de supprimer l'emprunt prévu au budget et d'inscrire des crédits complémentaires. Un virement entre la section de fonctionnement et d'investissement de 910 000 € permet d'envisager le remboursement anticipé d'un emprunt contracté en 2012.

## **Budget Eau**

Les dépenses sont de 1 287 782,55 € et les recettes de 6 452 028,42 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent global de 5 164 245,87 €.

Un montant de 4 259 459,10 € est affecté en investissement et 904 786,77 € sont affectés en fonctionnement. L'excédent en investissement permet de supprimer l'emprunt prévu au budget et permet d'inscrire des crédits complémentaires. Pour le fonctionnement des crédits complémentaires sont aussi inscrits.

## **Budget Déchets**

Les dépenses sont de 7 265 992,43 € et les recettes de 11 228 125,99 €, ce qui dégage pour l'année 2014, un excédent global de 3 962 133,56 €.

Un déficit de 11 923,30 € est constaté en investissement et un excédent de 3 974 056,86 € est réalisé en fonctionnement. L'excédent de fonctionnement permet d'inscrire des crédits complémentaires, et de créer un excédent de fonctionnement capitalisé afin de supprimer l'emprunt prévu au budget.

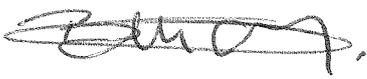
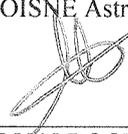
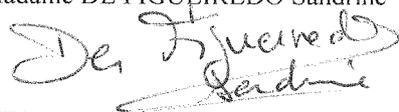
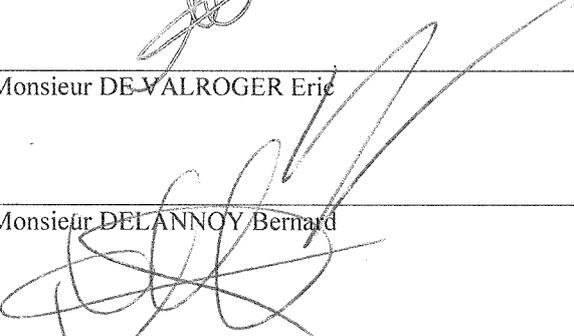
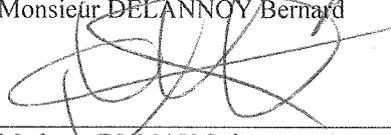
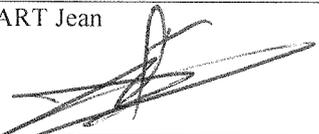
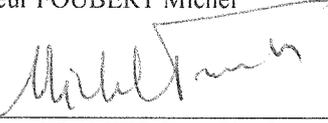
## **Budget Tourisme**

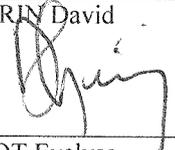
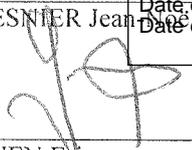
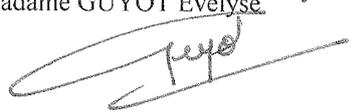
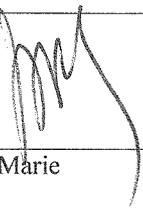
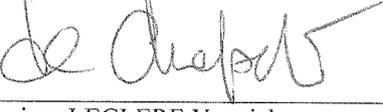
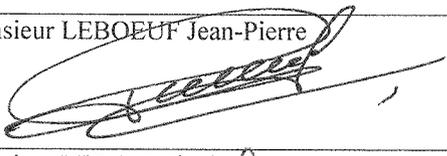
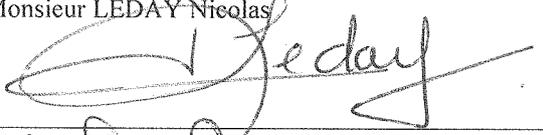
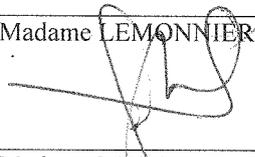
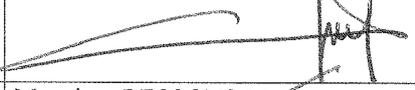
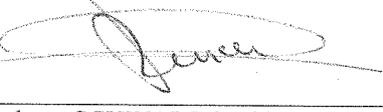
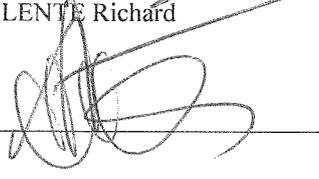
Les dépenses sont de 503 416,50 € et les recettes de 503 416,50 €, ce qui équilibre le compte administratif.

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS  
DES BUDGETS ASSAINISSEMENT – SPANC –  
SERVICE DE L’EAU – AMENAGEMENT -  
RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES –  
TRANSPORT – DECHETS MENAGERS –  
AERODROME – TOURISME – HOTEL DE PROJETS -  
GENS DU VOYAGE ET PRINCIPAL**

**ANNEE 2014**

**CONSEIL D’AGGLOMERATION  
DU 10 AVRIL 2015**

Monsieur BERTRAND Eric 	Monsieur BOUCHER Philippe 
Monsieur BRANCHE Jean-Marc	Monsieur BREKIESZ Marc Antoine
Monsieur CHIREUX Jean-Claude 	Madame CHOISNE Astrid 
Madame DE FIGUEIREDO Sandrine 	Monsieur DE VALROGER Eric 
Madame DEGAGE Marie-Pierre	Monsieur DELANNOY Bernard 
Monsieur DESESSART Jean 	Madame DUMAY Solange 
Monsieur DUMAY Béranger	Monsieur DUPRONT Claude 
Monsieur DUPUY DE MERY Joël 	Madame EL AMRANI Rachida 
Madame FERRADINI Jacqueline	Monsieur FOUBERT Michel 
Madame FRANCOIS Arielle 	Monsieur GRANIER Jean Claude 

Monsieur GUERIN David 	Monsieur GUESNIER Jean-Pierre 
Madame GUYOT Evelyse 	Monsieur HANEN Eric
Monsieur HARDIVILLIER Robert 	Monsieur HELLAL Bernard 
Madame KOERBER Anne-Patricia 	Madame LAMARCHE Thérèse-Marie
Madame LE CHAPPELLIER Evelyne 	Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre 
Monsieur LECLERE Yannick	Monsieur LEDAY Nicolas 
Madame LEGROS Marie Christine	Madame LEMONNIER MOREL Sylvie 
Monsieur MARINI Philippe	Madame MARTIN Béatrice 
Madame OGER-DUGAT Sylvie 	Monsieur PORTEBOIS Laurent 
Madame RENARD Dominique 	Monsieur RESSONS Marc 
Madame SCHWARZ Sophie 	Monsieur Pascal SERET
Monsieur TELLIER Christian 	Monsieur TRINCHEZ Philippe 
Madame TROUSSELLE Françoise 	Monsieur VALENTE Richard 
Monsieur VERRIER Eric	



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**02 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DE MONSIEUR LE RECEVEUR**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 02 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DE MONSIEUR LE RECEVEUR

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif de l'exercice 2014 de l'Agglomération de la Région de Compiègne fait apparaître un excédent global de clôture de **17 020 932.90 €** réparti comme suit :

Investissement	- 657 388,81 €
Fonctionnement	17 678 321,71 €
<b>Solde</b>	<b>17 020 932.90 €</b>

Monsieur le Trésorier propose un Compte de Gestion 2014 laissant apparaître un résultat identique à celui constaté à la clôture du Compte Administratif 2014.

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte de gestion 2014 qui correspond aux écritures de Monsieur le Receveur,

**ADMET** que les opérations effectuées par le comptable au titre de l'année 2014 pour l'ensemble des budgets sont définitivement arrêtées aux chiffres qui vous sont présentés.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**03 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015

Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### **03 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

La nomenclature comptable M14 est obligatoire pour les communes et leurs groupements, ce qui se traduit par l'obligation de constater les résultats de chaque section (investissement, fonctionnement), et ensuite d'affecter ces résultats pour l'année suivante, étant entendu que le résultat de la section d'investissement est obligatoirement reporté en investissement.

Le résultat de fonctionnement doit en priorité couvrir un éventuel déficit de la section d'investissement. Après cette utilisation et dans le cas de l'existence d'un solde, ce dernier peut être soit affecté en investissement (compte 1068), soit conservé en fonctionnement sur le compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

Le Compte Administratif 2014 du Budget Principal laisse apparaître les résultats suivants :

Investissement	Déficit	-3 190 881.06 €
Fonctionnement	Excédent	7 494 071.21 €
Total	Excédent	4 303 190.15 €

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 400 862.43 €.

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du résultat déficitaire de la section d'investissement de 3 190 881.06 € en dépenses d'investissement au compte 001 ;

- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement en priorité à la couverture du déficit d'investissement et les restes à réaliser en dépenses pour 3 591 743.49 € (compte 1068) et le solde soit 3 902 327.72 € en résultat de fonctionnement reporté au compte 002.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**04 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET AMENAGEMENT**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36  
Nombre de membres en exercice : 47  
Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 04 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET AMENAGEMENT

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Aménagement fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Déficit	- 5 795 144.57 €
Fonctionnement	Excédent	3 476 198.95 €
Total	Déficit	- 2 318 945.62 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE pour 2015 :**

- Le report du résultat déficitaire de la section d'investissement de 5 795 144.57 € en dépenses d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement est reportée en section de fonctionnement (compte 002), soit 3 476 168,95 €.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**05 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET TRANSPORT**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 05 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET TRANSPORT

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Transport fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	15 985.07 €
Fonctionnement	Excédent	0 €
Total	Excédent	15 985.07 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE** en 2015 :

- Le report du résultat excédentaire d'investissement de 15 985.07 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat de la section de fonctionnement : sans objet.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**06 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET DECHETS**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 06 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET DECHETS

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Déchets Ménagers laisse apparaître les résultats suivants :

Investissement	Déficit	- 11 923.30 €
Fonctionnement	Excédent	3 974 056.86 €
Total	Excédent	3 962 133.56 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

**DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du déficit de la section d'investissement de 11 923.30 € en dépenses d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement en priorité à la couverture du déficit d'investissement pour 350 423,30 € (compte 1068) et le solde soit 3 623 633,56 € en résultat de fonctionnement reporté (compte 002).

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**07 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET HOTEL DE PROJETS**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36  
Nombre de membres en exercice : 47  
Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 07 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET HOTEL DE PROJETS

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Hôtel de Projet fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	119 347.42 €
Fonctionnement	Excédent	0 €
Total	Excédent	119 347.42 €

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 16 961.88 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du résultat excédentaire de la section d'investissement de 119 347.42 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement : sans objet.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**08 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36  
Nombre de membres en exercice : 47  
Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 08 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Résidence pour Personnes Agées fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	3 004.23 €
Fonctionnement	Excédent	14 894.12 €
Total	Excédent	17 898.35 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du résultat excédentaire de la section d'investissement de 3 004.23 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement est reportée en section de fonctionnement (compte 002), soit 14 894,12 €.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**09 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET GENS DU VOYAGE**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015

Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 09 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET GENS DU VOYAGE

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Gens du Voyage fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	998 242.80 €
Fonctionnement	Excédent	0 €
Total	Excédent	998 242.80 €

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 5 856.00 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report de la section d'investissement excédentaire de 998 242.80 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation de la section de fonctionnement : sans objet.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**10 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET AERODROME**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36  
Nombre de membres en exercice : 47  
Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 10 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET AERODROME

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Aéroport fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	682 913.38 €
Fonctionnement	Excédent	0 €
Total	Excédent	682 913.38 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

**DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du résultat excédentaire de la section d'investissement de 682 913.38 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat de fonctionnement : sans objet.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**11 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36  
Nombre de membres en exercice : 47  
Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 11 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Assainissement fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	2 003 326.39 €
Fonctionnement	Excédent	1 784 694.80 €
Total	Excédent	3 788 021.19 €

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 334 711.96 € et les recettes à 603 827.51 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

**DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du résultat excédentaire de la section d'investissement de 2 003 326.39 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement est reportée en section de fonctionnement (compte 002).

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**12 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET SPANC**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 12 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET SPANC

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget SPANC laisse apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	258 281,73 €
Fonctionnement	Excédent	29 619.00 €
Total	Excédent	287 900.73 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

**DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du résultat excédentaire de la section d'investissement de 258 281,73 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement est reportée en section de fonctionnement (compte 002), soit 29 619 €.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**13 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET VENTE D'EAU**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 13 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET VENTE D'EAU

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Service de l'eau fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	4 259 459.10 €
Fonctionnement	Excédent	904 786.77 €
Total	Excédent	5 164 245.87 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE** pour l'année 2015 :

- Le report du résultat excédentaire de la section d'investissement de 4 259 459.10 € en recettes d'investissement au compte 001,
- L'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement est reportée en section de fonctionnement (compte 002), soit 904 786,77 €.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**14 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET TOURISME**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 14 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 DU BUDGET TOURISME

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Compte Administratif 2014 du Budget Tourisme fait apparaître les résultats suivants :

Investissement	Excédent	0 €
Fonctionnement	Excédent	0 €
Total	Excédent	0 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

**DECIDE** pour l'année 2015 :

- Report du résultant d'investissement : sans objet
- Affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement : sans objet.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**15 - VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DES BUDGETS ANNEXES**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 15 – VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DES BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Lors de sa séance du 18 décembre 2014, le Conseil d'Agglomération a approuvé les budgets primitifs 2015 de la Résidence pour Personnes Agées, le SPANC, le service de l'eau, l'assainissement, les déchets, l'aérodrome, les gens du voyage, le tourisme, le transport et l'hôtel de projets qui s'équilibrent en dépenses et en recettes répartis comme suit :

Budget Résidence pour Personnes Agées	465 945,00 €
Budget Service de l'eau	1 388 200,00 €
Budget SPANC	12 000,00 €
Budget Assainissement	8 015 930,00 €
Budget Déchets	6 965 000,00 €
Budget Aérodrome	117 500,00 €
Budget Gens du Voyage	929 578,00 €
Budget Tourisme	508 430,00 €
Budget Hôtel de projets	767 932,00 €
Budget Transports	7 092 436,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 262 951,00 €</b>

Compte tenu des affectations des résultats du compte administratif 2014, il est proposé d'adopter les budgets supplémentaires 2015 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes dans le tableau annexé.

Une note explicative est jointe à ce rapport.

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** les budgets supplémentaires 2015 suivant le tableau ci-annexé.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe Marini", written over a horizontal line.

Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Accusé de réception en préfecture  
060-246001010-20150410-15CA100415-DE  
Date de télétransmission : 17/04/2015  
Date de réception préfecture : 20/04/2015

Budget / Chapitre	Compte budgétaire	Investissement		Fonctionnement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Déchets ménagers</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	11 923,30			
10	Dotations, fonds divers et réserves		350 423,30		
	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		350 423,30		
21	Immobilisations corporelles	25 000,00			
	2158 - Inst, Mat outil tech autres	25 000,00			
16	Emprunts et dettes assimilés		-313 500,00		
	1641 - Emprunts en euros		-313 500,00		
002	Résultat de fonctionnement reporté				3 623 633,56
011	Charges à caractère général			3 623 633,56	
	6068 - Autres matières et fournitures			100 000,00	
	611 - Contrats prestations services			3 507 833,56	
	6132 - Locations immobilières			3 000,00	
	61522 - Entretien réparations bâtiments			3 000,00	
	6236 - Catalogues et imprimés			7 800,00	
	6714 - Bourse et prix			2 000,00	
	<b>Total</b>	<b>36 923,30</b>	<b>36 923,30</b>	<b>3 623 633,56</b>	<b>3 623 633,56</b>
<b>SPANC</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		258 281,73		
002	Résultat de fonctionnement reporté				29 619,00
20	Immobilisations incorporelles	258 281,73			
	2031 - Frais d'études	258 281,73			
011	Charges à caractères général			29 619,00	
	604 - Achats d'études			15 000,00	
	6156 Maintenance			14 619,00	
	<b>Total</b>	<b>258 281,73</b>	<b>258 281,73</b>	<b>29 619,00</b>	<b>29 619,00</b>
<b>Tourisme</b>					
002	Résultat de fonctionnement reporté			0,00	
011	Charges à caractère général			2 200,00	
	6132 - Locations immobilières			0,00	
	6261 - Frais d'affranchissement			2 200,00	
012	Charges de personnel			0,00	
	6475 - Médecine du travail				
65	Autres charges de gestion courante			2 000,00	
	6574 - Subvention de fonctionnement			2 000,00	
67	Charges exceptionnelles			850,00	
	673 - Titres annulés sur exercice antérieur			850,00	
75	Autres produits de gestion courante				0,00
	758 - Produits divers de gestion				
77	Produits exceptionnels				5 050,00
	774 - Subventions exceptionnelles				5 050,00
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 050,00</b>	<b>5 050,00</b>

Budget / Chapitre	Compte budgétaire	Investissement			
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Assainissement</b>					
13	Subvention d'investissement		603 827,51		
	1314 - Subventions d'équipement		603 827,51		
16	Emprunts et dettes assimilées	910 000,00	-1 644 280,00		
	1641 - Emprunts en euro	910 000,00	-1 644 280,00		
27	Autres immobilisations financières	161 787,60	161 787,60		
	2762 - Créances transf. droits à déduction	114 850,70	114 850,70		
	2764 - Créances sur des particuliers	46 936,90	46 936,90		
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		2 003 326,39		
20	Immobilisations incorporelles	215 580,70			
	2031 - Frais d'études	148 000,00			
	2033 - Frais d'insertion	67 580,70			
21	Immobilisations corporelles	270 072,63			
	21532 - Réseaux d'assainissement	270 072,63			
23	Immobilisations en cours	545 906,99			
	2313 - Constructions	160 632,92			
	2315 - Installations mat. Et outillages	385 274,07			
002	Résultat de fonctionnement reporté				1 784 694,80
61/62	Autres charges externes			706 008,38	
	6156 - Maintenance			451 008,38	
	617 - Etudes et recherches			50 000,00	
	618 - Divers			5 000,00	
	6226 - Honoraires			70 000,00	
	6222 - Comm pour recouvrement			100 000,00	
	627 - Services bancaires et assimilés			30 000,00	
042	Opérations ordre entre section			68 686,42	
	6865 - Dot. prov risques et charges.			68 686,42	
040	Opérations ordre trans. Entre section		68 686,42		
	4817 - Pénalités renégociation dette		68 686,42		
021	Virement de la section d'exploitation		910 000,00		
022	Dépenses imprévues			100 000,00	
023	Virement de la section d'investissement			910 000,00	
	<b>Total</b>	<b>2 103 347,92</b>	<b>2 103 347,92</b>	<b>1 784 694,80</b>	<b>1 784 694,80</b>
<b>Eau</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		4 259 459,10		
27	Autres immobilisations financières	580 000,00	580 000,00		
	2762 - Créances transf. Drts à déduc TVA	580 000,00	580 000,00		
20	Immobilisations incorporelles	592 439,10			
	2031 - Frais d'études	582 439,10			
	2033 - Frais d'annonces	10 000,00			
21	Immobilisations corporelles	400 000,00			
	21315 - Bâtiments administratifs	400 000,00			
23	Immobilisations en cours	2 900 000,00			
	2313 - Constructions	500 000,00			
	2315 - Installations, matériels et outillage	2 400 000,00			
002	Résultat de fonctionnement reporté				904 786,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	-367 020,00		
	1641 - Emprunts en euro		-367 020,00		0,00
	1678 - Autres emprunts				
61/62	Autres charges externes			903 000,00	
	611 - Sous traitance générale			420 000,00	
	617 - Etudes et recherches			427 000,00	
	618 - Divers			20 000,00	
	6226 - Honoraires			20 000,00	
	6231 - Annonces et insertions			5 000,00	
	6236 - Catalogues et imprimés			5 000,00	
	6256 - Missions			3 000,00	
	6257 - Réceptions			3 000,00	
67	Charges exceptionnelles			1 786,77	
	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)			1 786,77	

Budget / Chapitre	Compte budgétaire	Investissement			
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	<b>Total</b>	<b>4 472 439,10</b>	<b>4 472 439,10</b>	<b>904 786,77</b>	<b>904 786,77</b>
<b>Résidence pour Personnes Agées</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		3 004,23		
21	Immobilisations corporelles	3 004,23			
	2135 - Agencement et aménagement	3 004,23			
002	Résultat de fonctionnement reporté				14 894,12
67	Charges exceptionnelles			1 000,00	
	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)			1 000,00	
77	Produits exceptionnelles				-13 894,12
	774 - Participation du budget principal				-13 894,12
	<b>Total</b>	<b>3 004,23</b>	<b>3 004,23</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Hotel de Projet</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		119 347,42		
13	Subvention d'investissement		-102 385,54		
	13151 - Participation du budget principal		-102 385,54		
20	Immobilisations incorporelles	0,00			
	2031 - Frais d'études				
21	Immobilisations corporelles	16 961,88			
	2183 - Matériel de bureau et informatique	16 961,88			
65	Autres charges de gestion courante			63 175,41	
	6541 - Pertes sur créances irrécouvrables			63 175,41	
78	Reprises sur provisions				63 175,41
	7815 - Reprises sur provisions				63 175,41
	<b>Total</b>	<b>16 961,88</b>	<b>16 961,88</b>	<b>63 175,41</b>	<b>63 175,41</b>
<b>Aérodrome</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		682 913,38		
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00			
	2031 - Frais d'études	20 000,00			
21	Immobilisations corporelles	640 000,00			
	2128 - Agencements et aménagements	220 000,00			
	2135 - installations générales	220 000,00			
	2188 - Autres immo. Corporelles	200 000,00			
23	Immobilisation en cours	22 913,38			
	2313 - Constructions en cours	22 913,38			
	<b>Total</b>	<b>682 913,38</b>	<b>682 913,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Aire des Gens du Voyage</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		998 242,80		
13	Subvention d'investissement		-16 750,00		
	13151 - Participation du budget principal		-16 750,00		
21	Immobilisations corporelles	981 492,80			
	2128 - Agencement	59 780,80			
	2135 - installations générales	5 856,00			
	2135 - installations générales	300 000,00			
	2138 - Autres constructions	300 000,00			
	21534 - Réseaux électrification	300 000,00			
	2183 - Matériel de bureau et informatique	15 856,00			
	<b>Total</b>	<b>981 492,80</b>	<b>981 492,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Transport</b>					
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		15 985,07		
020	Dépenses imprévues	-2 725,00			
20	Immobilisations incorporelles	18 710,07			
	2031 - Frais d'études	18 710,07			
	<b>Total</b>	<b>15 985,07</b>	<b>15 985,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Budget Supplémentaire

### Budgets Annexes

Le Budget Supplémentaire qu'il vous est proposé de voter pour l'exercice 2015 porte sur :

- L'affectation des résultats des comptes administratifs 2014 pour les budgets annexes
- Quelques ajustements limités sur les inscriptions budgétaires initiales pour l'ensemble des budgets sans remise en cause des équilibres adoptés lors des votes des différents budgets et la prise en compte des restes à réaliser 2014 pour les budgets assainissement, Hôtel de projets et Gens du Voyage.

Après avoir exposé l'évolution des principales recettes de financement des budgets annexes, la présente note détaille les évolutions par budget.

- 1) Le report des résultats de la gestion en 2014 permet de réduire l'inscription prévisionnelle d'un emprunt d'équilibre

budgets annexes	emprunts d'équilibre votés	évolution du niveau de l'emprunt (Budget Supplémentaire)	Emprunt restant nécessaire à l'équilibre des budgets annexes (hors aménagement)
Assainissement	1 644 280,00	- 1 644 280,00	0
Eau	367 020,00	- 367 020,00	0
Déchets	313 500,00	- 313 500,00	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 324 800,00</b>	<b>- 2 324 800,00</b>	<b>0</b>

- 2) Evolution des participations du budget principal aux budgets annexes pour 2015 :

PARTICIPATION EN FONCTIONNEMENT	Participations votées en décembre 2014	modifications en BS	TOTAL des participations du budget principal 2015
AERODROME	26 400,00		26 400,00
Hotel de projets	38 000,00		38 000,00
RPA	44 395,00	- 13 894,12	30 500,88
GDV	501 078,00		501 078,00
TOURISME	322 430,00	+ 5 050,00	327 480,00
TRANSPORT	621 327,00		621 327,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 553 630,00</b>	<b>- 8 844,12</b>	<b>1 544 785,88</b>

PARTICIPATION EN INVESTISSEMENT	Participations votées en décembre 2014	Modification en BS	TOTAL de la participation du budget principal 2015
HOTEL DE PROJETS	202 832,00	- 102 385,54	100 446,46
RPA	19 500,00	-	19 500,00
GDV	16 750,00	- 16 750,00	0
TOURISME	30 350,00		30 350,00
TRANSPORT	0,00		0
<b>TOTAL</b>	<b>269 432,00</b>	<b>- 119 135,54</b>	<b>150 296,46</b>

3) Le Budget Supplémentaire ajuste les recettes et dépenses de chaque budget annexe au regard notamment des affectations de résultats issues des comptes administratifs.

Résidence pour personnes âgées :

En investissement, l'excédent d'investissement (3 004,23 €) est reporté. Des dépenses d'agencement et d'aménagement de 3 004,23 € ont été inscrites.

En fonctionnement, l'inscription en recettes de fonctionnement de l'excédent (14 894,12 €) permet de diminuer la participation du budget principal (13 894,12 €), une dépense permettant d'annuler des titres émis sur exercices antérieurs pour 1 000 €.

Hôtel de projets

En investissement, le report du résultat de 2014 de 119 347,42 € permet de diminuer de 102 385,54 € la participation du budget principal, une inscription en dépenses d'investissement est constatée pour du matériel de bureau et informatique pour 16 961,88 €.

En 2011, une provision a été mandatée suite au non encaissement des titres émis auprès de Bio 3D. Une reprise de cette provision est nécessaire afin d'admettre en non valeur les titres de recettes émis, un montant de 63 175,41 € est prévu au compte 6541 et 7815.

Aérodrome

En investissement, le report du résultat de la section d'investissement (682 913,38 €) est équilibré par des dépenses diverses, notamment en études (20 000 €), en immobilisations corporelles (640 000 €), travaux (22 913,38 €).

### Aire des gens du voyage.

En investissement, le report de l'excédent constaté pour l'exercice 2014 (998 242,80 €) permet de diminuer la participation du budget principal de 16 750 €, des compléments en dépenses, des études (5 856 €), des agencements aménagement et autres (359 780,80 €), des travaux (600 000 €) du matériel de bureau et informatique (15 856 €).

### SPANC

En investissement et fonctionnement, les reports 258 281,73 € en investissement 29 619 € en fonctionnement sont équilibrés par l'inscription de quelques dépenses supplémentaires.

### Déchets ménagers

En investissement, l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 2014 pour 350 423,30 €, permet la suppression de l'emprunt prévisionnel d'équilibre de 313 500,00 €, au niveau des dépenses d'investissement, de reporter le déficit d'investissement constaté lors du résultat de 2014 de 11 923,30 € et d'inscrire des dépenses diverses d'immobilisations corporelles pour 25 000 €.

En fonctionnement, le solde de l'excédent de fonctionnement (3 623 633,56€) permet de réajuster certains postes de dépenses notamment les contrats de prestations de services et la fourniture de sacs.

### Tourisme

En fonctionnement, l'inscription de nouvelles dépenses : une subvention de fonctionnement de 2 000 € versée au Compiègne Yacht Club, des dépenses d'affranchissement de 2 200 € et 850 € inscrites pour des annulations de titres sur exercices antérieures, sont équilibrées par l'inscription en recette d'une participation du Budget Principal de 5 050 €.

### Budget annexe Eau

En investissement, le solde excédentaire d'investissement de 4 259 459,10 € s'équilibre principalement par l'inscription de dépenses de construction (500 000 €), d'installations et matériels (2 400 000 €), d'études (582 439,10 €), de frais d'annonces (10 000 €), des bâtiments administratifs (400 000 €) acquisition des locaux de la SAUR et par le retrait de l'emprunt prévisionnel d'équilibre (367 020 €).

En fonctionnement, l'excédent de fonctionnement (904 786,77 €) s'équilibre par l'inscription de dépenses ventilées sur divers postes notamment études et sous-traitance.

### Assainissement

En investissement, le report d'excédent d'investissement (2 003 326,39 €), l'inscription de subventions (603 827,51 €) permet la suppression de l'emprunt prévisionnel d'équilibre (1 644 280 €), l'inscription de dépenses en études (148 000 €), de frais d'annonces (67 580,70 €), des travaux d'assainissement (270 072,63 €), de travaux (160 632,92 €) et d'installation matériel et outillage (385 274,07 €) , constructions (400 000 €), un virement de la section de fonctionnement de 910 000 € et un remboursement de capital pour la même somme.

En fonctionnement, l'excédent de gestion de 2014 (1 784 694,80 €), s'équilibre en dépenses, principalement par une inscription de 100 000 € en dépenses imprévues, un virement vers la section d'investissement de 910 000 €, des inscriptions supplémentaires notamment en maintenance et études.

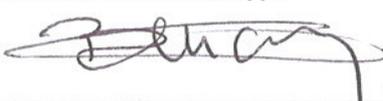
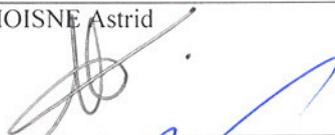
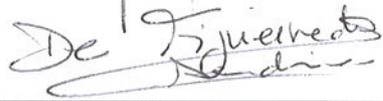
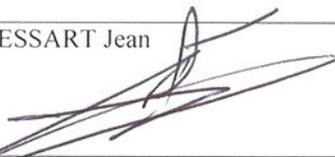
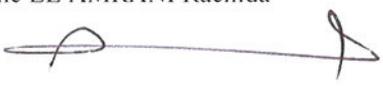
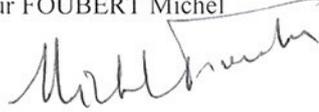
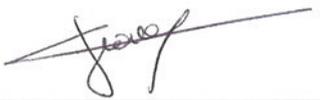
### Transports

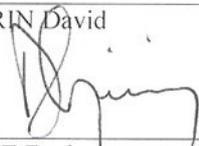
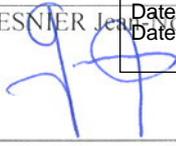
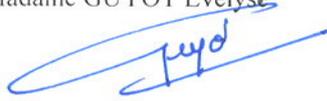
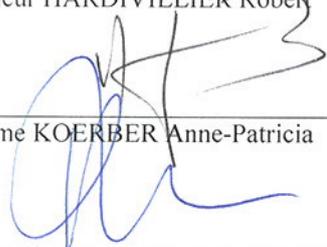
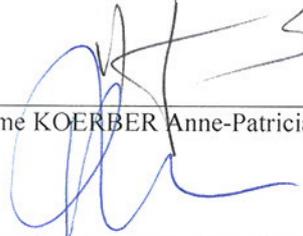
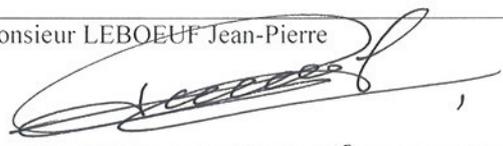
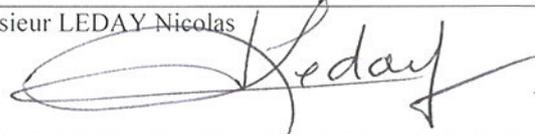
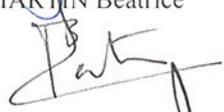
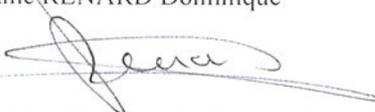
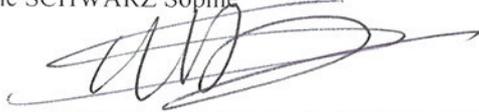
Le budget supplémentaire est uniquement consacré à un virement de crédits équilibré par la reprise du résultat 2014.

**APPROBATION DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES  
DES BUDGETS ASSAINISSEMENT – SPANC –  
SERVICE DE L’EAU –  
RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES –  
TRANSPORT – DECHETS MENAGERS –  
AERODROME – TOURISME – HOTEL DE PROJETS  
ET GENS DU VOYAGE**

**ANNEE 2015**

**CONSEIL D’AGGLOMERATION  
DU 10 AVRIL 2015**

Monsieur BERTRAND Eric 	Monsieur BOUCHER Philippe 
Monsieur BRANCHE Jean-Marc	Monsieur BREKIESZ Marc Antoine
Monsieur CHIREUX Jean-Claude 	Madame CHOISNE Astrid 
Madame DE FIGUEIREDO Sandrine 	Monsieur DE VALROGER Eric 
Madame DEGAGE Marie-Pierre	Monsieur DELANNOY Bernard 
Monsieur DESESSART Jean 	Madame DUMAY Solange 
Monsieur DUMAY Béranger	Monsieur DUPRONT Claude 
Monsieur DUPUY DE MERY Joël 	Madame EL AMRANI Rachida 
Madame FERRADINI Jacqueline	Monsieur FOUBERT Michel 
Madame FRANCOIS Arielle 	Monsieur GRANIER Jean Claude 

Monsieur GUERIN David 	Monsieur GUESNIER Jean-Pierre 
Madame GUYOT Evelyse 	Monsieur HANEN Eric
Monsieur HARDIVILLIER Robert 	Monsieur HELLAL Bernard 
Madame KOERBER Anne-Patricia 	Madame LAMARCHE Thérèse-Marie
Madame LE CHAPPELLIER Evelyne 	Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre 
Monsieur LECLERE Yannick	Monsieur LEDAY Nicolas 
Madame LEGROS Marie Christine	Madame LEMONNIER MOREL Sylvie 
Monsieur MARINI Philippe	Madame MARTIN Béatrice 
Madame OGER-DUGAT Sylvie 	Monsieur PORTEBOIS Laurent 
Madame RENARD Dominique 	Monsieur RESSONS Marc 
Madame SCHWARZ Sophie 	Monsieur Pascal SERET
Monsieur TELLIER Christian 	Monsieur TRINCHEZ Philippe 
Madame TROUSSELLE Françoise 	Monsieur VALENTE Richard 
Monsieur VERRIER Eric	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**FINANCES**

**16 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015 : BUDGETS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

**Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

**Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

**Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

**Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 avril 2015  
Date d'affichage : 17 avril 2015

Nombre de membres présents  
ou remplacés par un suppléant : 36  
Nombre de membres en exercice : 47  
Nombre de votants : 44

## FINANCES

### 16- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015 : BUDGETS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le budget de l'ARC est composé d'un budget principal et de budgets annexes.

Au cours de la séance du 19 mars 2015, le Conseil d'Agglomération a pris acte des orientations budgétaires pour l'année 2015 du budget principal et du budget aménagement.

Pour rappel, l'ensemble des autres budgets annexes ont été votés par le Conseil d'Agglomération lors de sa séance du 18 décembre 2014.

Il est proposé de prendre connaissance des budgets principal et aménagement pour 2015 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget Principal	section d'investissement	10 980 911,76 €
	section de fonctionnement	46 286 354,40 €
Budget Aménagement	section d'investissement	19 970 270,76 €
	section de fonctionnement	17 730 298,10 €

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le Budget Principal 2015 et le Budget Aménagement 2015.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise

## **BUDGET PRIMITIF 2015**

### **Budget Principal**

Dans un contexte économique très difficile, le projet de budget 2015 traduit la ferme volonté de l'agglomération de la région de Compiègne de maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre permettant la poursuite d'un développement équilibré et responsable du territoire et d'assurer la qualité des services offerts aux usagers sans accroître la pression fiscale pesant sur les ménages et sur les entreprises.

#### **1- Budget principal**

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	<b>BP 2014</b>	<b>BP 2015</b>	<b>Ecart 2015/2014</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	47 513 851.83	46 286 354.40	-1 227 497.43
<b>Section d'investissement</b>	12 259 330.50	10 980 911.76	-1 278 418.74

#### **a. Fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement :

	<b>BP 2014</b>	<b>BP 2015</b>	<b>Ecart</b>
011 - Charges à caractère général	4 508 243	4 969 895	461 652
012 - Charges de personnel	5 378 900	6 324 724	945 824
014 - Atténuations de produits	18 690 409	19 249 767	559 358
022 - Dépenses imprévues Fonct	600 000	600 000	0
023 - Virement à la sect° d'investis.	4 408 069	2 036 829	-2 371 240
042 - Opérations d'ordre entre section	2 391 842	2 893 563	501 721
65 - Autres charges gestion courante	4 182 730	4 073 793	-108 937
66 - Charges financières	1 429 183	1 350 280	-78 903
67 - Charges exceptionnelles	5 794 476	4 657 505	-1 136 971
68 - Dotations aux provisions	130 000	130 000	0
<b>Total dépenses</b>	<b>47 513 852</b>	<b>46 286 354</b>	<b>-1 227 497</b>

**Les charges à caractère général :** l'augmentation des dépenses est due principalement aux reports des engagements de 2014 pour un montant de 339 934,5€. Les propositions nouvelles au titre de l'année

2015 s'élèvent à 4 629 459.77€ soit une quasi stabilité par rapport à 2014 tout en absorbant les augmentations liées:

- Aux révisions des prix des différents marchés,
- A l'accroissement des surfaces des espaces verts à entretenir « nouvelles zones d'activité »,
- Aux nouvelles dépenses de fonctionnement à savoir : les dépenses du nouveau centre de supervision intercommunal « CSI » (maintenance 65 k€...) et celles relatives au projet de l'élargissement du service des droits des sols et du SIG « formations, logiciels, affranchissement...)
- Aux dépenses des fluides « Gaz, électricité, » des nouveaux bâtiments gérés par l'ARC : SIVOC et le CSI.
- ...

Ainsi, l'ARC réaffirme sa volonté de maîtriser ses charges à caractère général et demeure très attentive à l'évolution de ses coûts de fonctionnement.

**Les charges de personnel** : ce poste enregistre une très forte augmentation de +900k€.

Pour expliquer cette augmentation il est très important de partir du réalisé de 2014 au lieu du BP de 2014.

Cet écart se décline comme suit :

	CA 2014	Budget 2015	Ecart
Paie	5 101 016	5 547 616	446 600
Conventions (Stade petit poisson, Agent d'entretien ancien SIVOC, Terrain de foot Margny, Gardien EEM	193 927	212 600	18 673
Autre personnel extérieur	25 223	30 000	4 777
Versement au FNC Supplément familial	16 413	37 000	20 587
Médecine de travail	10 627	11 000	373
Autres charges sociales	8 670	10 000	1 330
Elargissement des droits des sols + SIG		132 895	132 895
Avancement de grades ...		100 000	100 000
Heures supplémentaires		40 000	40 000
Vacataires + stagiaires		11 500	11 500
Nouveaux recrutements		187 071	187 071
<i>Architecte 50 000 €</i>			
<i>Politique de la ville 51 036 € (A refacturer à la ville de Compiègne)</i>			
<i>Gestion inventaires patrimoine ARC 36 035€</i>			
<i>Gestion de la production et de la distribution de l'eau 50 000€</i>			
<b>Total</b>	<b>5 355 876</b>	<b>6 319 682</b>	<b>963 806</b>

L'augmentation de la paie de 446 600€ s'explique par:

<b>Paie 2014</b>	<b>5 101 016</b>
Mutualisation (3 DGA)	357 327
Départs retraite	(102 264)
Fin de contrats + Arrêt des cumuls	(91 577)
CSI effet année pleine	97 785
Recrutement 2014 effet année pleine	135 958
Remplacement maladie	23 215
Retour congé maternité	10 435
Départs 2015	(136 777)
Effet GVT 2014 année pleine + Paiement CET début 2015 + titularisations + heures supplémentaires (janvier + fév 2015)+ revalorisation catégories C 2015+ GIPA	152 500

<b>Paie 2015</b>	<b>5 547 616</b>
------------------	------------------

➤ Mutualisation :

L'objectif budgétaire recherché est de ventiler les charges de personnel entre les deux collectivités.

Concernant l'exercice 2015, le processus de mutualisation s'applique dans un premier temps à l'ensemble de l'équipe de Direction : Directeur Général des Services, Directeurs généraux adjoints et leurs adjoints. La répartition est basée sur des pourcentages de charges de travail, lesquels doivent encore être affinés. A titre d'exemple, le poste de DGS sera ventilé à parité entre les deux collectivités et les postes de DGA seront répartis en fonction du domaine d'intervention (clés en cours de finalisation). Au cours de l'année, le travail engagé avec le cabinet Stratorial sera affiné, le nombre d'agents concernés augmenté ce qui permettra de vous présenter un projet de convention financière plus complète.

Au titre de 2014 et pour le périmètre énoncé au paragraphe précédent, la dépense pour la Ville de Compiègne s'établissait à 0,55 M€. Pour l'ARC, la dépense s'est élevée à 0,69 M€. Globalement la charge était de 1,24 M€.

Pour rappel, les membres de l'équipe de Direction relèvent tous désormais du budget de l'ARC.

Ainsi pour 2015 et sur cette base prévisionnelle :

la dépense en masse salariale de la ville de Compiègne s'établira à 0,17 M€ (baisse due aux transferts d'agents vers l'ARC) complétée d'un remboursement à l'ARC à hauteur de 0,38 M€ soit une dépenses totale de 0,55 M€ montant stable par rapport à 2014.

la masse salariale ARC passera à 1,07 M€ (hausse due à la prise en charge des transferts) mais sera compensée par un remboursement de la Ville de Compiègne évalué à 0,38 M€ ce qui représentera une charge nette de 0,69 M€ montant stable par rapport à 2014.

La convention financière prévoira également que les montants définitifs soient ajustés sur les dépenses réellement constatées au compte administratif de chaque année.

Le Centre de Supervision Intercommunal :

Le coût de fonctionnement du CSI est de 296 k€ répartis de la manière suivante :

- Masse Salariale : 224K€
- Maintenance des équipements et autres charges de fonctionnement : 72k€

Il restera à la charge de l'ARC 76k€ après la répartition des charges entre l'ARC et les autres communes adhérentes au dispositif.

Les atténuations de produits : les 560k€ de plus par rapport à 2014 sont dus essentiellement à l'augmentation du FPIC.

Les charges exceptionnelles : ce poste enregistre une forte baisse après la réduction de la participation du budget principal au budget aménagement d'un million d'euros.

Les recettes de fonctionnement :

	BP 2014	BP 2015	Ecart
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	5 059 692	3 902 328	- 1 157 365
013 - Atténuations de charges	60 000	60 000	-
042 - Opérations d'ordre entre section	73 485	79 797	6 312
70 - Produits des services	929 804	1 587 621	657 817
73 - Impôts et taxes	30 516 672	31 186 593	669 921
74 - Dotations et participations	10 579 845	9 307 543	- 1 272 302
75 - Autres produits gestion courante	162 473	162 473	-
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	131 881	-	- 131 881
<b>Total recettes</b>	<b>47 513 852</b>	<b>46 286 354</b>	<b>- 1 227 497</b>

Pour l'année 2015, l'ARC perd 1 173k€ de recettes de fonctionnement. Cette perte s'explique par :

- La baisse du niveau de l'excédent de fonctionnement reporté qu'a permis d'absorber le déficit d'investissement de 2014 (-3 191 k€) et les restes à réaliser en investissement (400 K€).
- La baisse de la DGF de - 1 200 K€ par rapport à l'année 2014 pour s'établir à 8 644 K€ contre 8 933K€ en 2014. Il est important de souligner que cette perte de recette se poursuivra au même rythme en 2016 et en 2017. Nos efforts de gestion devront intégrer cette donnée afin de maintenir le budget dans une situation d'équilibre tout en poursuivant les investissements nécessaires.

Ces baisses ont été compensées en partie par les produits des refacturations supplémentaires (mutualisation des services, CSI, Droit des Sols). Ci-dessous le détail des sommes à refacturer :

	Montant
Service Juridique	112 113
Service Foncier	51 660
Mutualisation 3 DGA + DGS	275 848
DSI	225 000
Service communication	194 851
Elargissement Droit des sols	151 262
Centre de Surveillance Intercommunal	220 000
SMPF	42 122
Remb par autres redevables	10 000
Refacturations aux budgets annexes	188 160
Rattrapage refacturations 2014	36 507
SIG	80 097
<b>Total</b>	<b>1 587 621</b>

Et l'augmentation des produits de la fiscalité :

En 2015, le montant des recettes de la CVAE reste constant par rapport à l'année 2014, 6,93 M€ contre 6,94 M€ en 2014, les recettes de TASCOM augmentent de 70 K€ suite à l'adoption au conseil d'agglomération de juin 2012 de l'augmentation des taux.

Le produit de la fiscalité s'élève à 11.2 M€ contre 11 M€ en 2014 (hors rôles supplémentaires). Ce montant intègre la revalorisation forfaitaire des bases de 0,9 % votée en Loi de Finances 2015 ainsi que l'ajustement physique des bases.

Le montant de la contribution foncière des entreprises 11.1 M€ contre 10.4 M€ en 2014 suite à une augmentation de 3.60% des bases entre 2014 et 2015.

Conformément aux engagements pris lors du débat d'orientations budgétaires, l'ARC n'augmentera pas ses taux de fiscalité pour 2015. Les taux actuels n'ont pas été modifiés depuis 2012, traduction de la volonté de l'Agglomération de ne pas alourdir la charge fiscale pesant sur les ménages et les entreprises.

## **b. Investissement :**

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

### Les dépenses d'investissement :

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>BP 2014</b>	<b>BP 2015</b>
Déficit reporté	-	3 190 881
Dépenses imprévues Invest	-	-
Opérations d'ordre entre sections	73 485	79 797
Remboursement d'emprunts	1 681 639	1 947 625
Subventions d'équipement versées	1 400 100	1 912 232
Opérations d'investissement	10 104 108	3 850 377
<b>Total</b>	<b>13 259 331</b>	<b>10 980 912</b>

Malgré une situation économique très difficile, l'agglomération de la région de Compiègne réaffirme son soutien actif :

- à l'emploi,
- au développement économique porteur d'avenir et de croissance,
- au logement,
- à l'accompagnement de l'enseignement supérieur,
- au développement du commerce de centre-ville ou de centre bourg.

Les dépenses d'investissement se décomposent en :

- Report du déficit d'investissement 2014 pour : 3.2 M€
- Opérations d'ordre : 0.08 M€
- Remboursement d'emprunt : 1.9 M€
- Subventions d'équipement versées : 1.9 M€
  - Aides à la pierre : 0.75 M€
  - Aide aux communes : 0.24 M€
  - Opérations façades et rénovation du patrimoine ancien : 0.06 M€
  - Stade Petitpoisson : 0.095 M€
  - Travaux patinoire + travaux église Saint-Jacques : 0.23 M€
  - Parking ancien SIVOC : 0.06 M€
  - Aides Vitrites – accessibilité : 0.06 M€
  - Subvention pour création de nouveaux emplois : 0.015 M€
  - Travaux de renforcement du réseau d'eau potable projet Pivert (Délibération 20 novembre 2014) : 0.25 M€
  - Participation aux budgets annexes : 0.15 M€

- Opérations d'investissement : 3.85 M€ dont 0.4 M€ de restes à réaliser (voir détail ci-dessous)

	Reste à réaliser 2014	2015	Total	Commentaires
901 - Services Généraux	31 005	550 000	581 005	Matériels informatiques + logiciels + mobiliers+ Publications pour modifications des PLU + PLU-PLU (Oise la Vallée)
902 - Service incendie	-	40 000	40 000	
903 - fibre optique	299 630		299 630	
909 - Equipement sportif(Gymnases)	12 318	80 520	92 838	
912 - UTC		443 000	443 000	Centre d'innovation : 210 000 € + Génie informatique : 233 000 €
913 - Rocade Nord Est		321 994	321 994	Solde
917 - PIVERT		600 000	600 000	Solde
920 - Signalétique Pistes cycl div		15 000	15 000	
923 - Terrain de bi-cross		5 000	5 000	
925 - Lutte contre les inondations		100 000	100 000	Etude
935 - Piste cyc ave droite (Meux/Jaux)		100 000	100 000	
941 - Ecole de la Prairie Venette		60 000	60 000	
949 - Protection des sites		84 000	84 000	
955 - Vidéoprotection	57 060	60 000	117 060	
971 - Rénovation de voirie dans les ZA	849	50 000	50 849	
972 - Regauff de la zone Jaux Venette	-	100 000	100 000	
975 - POLE EVENEMENTIEL	-	80 000	80 000	Solde maîtrise d'œuvre
980 - Franchissement Oise (pont urbain)		100 000	100 000	Solde
981 - Bassin d'écrêtement crues Choisy	-	150 000	150 000	
988 - Banque Alimentaire	-	50 000	50 000	
994 - Acquisitions foncières		260 000	260 000	
Antenne ESTP		200 000	200 000	

Les recettes d'investissement :

	BP 2014	BP 2015
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	735 907	-
021 - Virement de la section de fonct.	4 408 069	2 036 829
024 - Produits des cessions	1 089 997	599 074
040 - Opérations d'ordre entre section	2 391 842	2 893 563
10 - Dotations Fonds divers Réserves	397 891	3 849 574
13 - Subventions d'investissement	369 691	391 692
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 865 935	1 210 181
<b>Total</b>	<b>13 259 331</b>	<b>10 980 912</b>

Les dépenses d'investissement sont financées comme suit :

- Virement de la section de fonctionnement pour un montant de 2.04 M€
- Les produits de cessions : 0.6 M€
- Les opérations d'ordre liées aux amortissements : 2.9 M€
- L'affectation de 3.6 M€ de l'excédent de fonctionnement de 2014 au financement du déficit d'investissement de 2014 qui s'élève à 3.2 M€ et les restes à réaliser d'un montant de 0.4 M€.
- Subventions 0.4 M€
- Fond de Compensation de la TVA : 0.25 M€
- Et un emprunt prévisionnel de 1.2 M€

## **Budget Aménagement**

Le budget aménagement est caractérisé par son mode de gestion comptable. Les investissements réalisés n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine de la collectivité sont comptabilisés en section de fonctionnement associés à une gestion de stocks.

Cette spécificité explique le fait que les dépenses liées aux opérations d'aménagement vous soient présentées dans la rubrique « fonctionnement ».

L'exercice 2015 marque un ralentissement des dépenses d'aménagement dû principalement à un important endettement de ce budget et aux difficultés d'obtenir des financements bancaires compte tenu du contexte économique.

Les opérations retenues correspondent à la volonté de la collectivité de concentrer ses efforts sur des projets créateurs de valeur ajoutée pour notre territoire en matière d'emploi et sur les opérations de logements pour lesquelles la demande demeure importante.

Les inscriptions de recettes ne sont réalisées qu'après vérification approfondie de la capacité à les encaisser sur l'exercice.

Enfin et compte tenu de la structure des derniers prêts encaissés sur 2013 et 2014 (prêt in fine sur 3 ans) une inscription de remboursement anticipé de la dette figure au budget pour 3.1 M€ permettant de concrétiser l'engagement de la collectivité à rembourser dès que possible la dette.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	<b>BP 2014</b>	<b>BP 2015</b>	<b>Ecart 2015/2014</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	20 871 983,25	17 730 298,10	- 15,05 %
<b>Section d'investissement</b>	28 639 943,87	19 970 270,76	- 30,27 %

- Au niveau de la section de fonctionnement

a) Les dépenses

Les dépenses d'acquisition s'élèvent à 335 384,66 € en 2015, une diminution de 4 028 366,60 €, essentiellement dû à l'inscription budgétaire en 2014 de l'acquisition du 25ème RGA 3 950 000 € frais de notaire inclus.

Les dépenses de travaux et d'études augmentent légèrement par rapport aux prévisions 2014 :

- 7,67 % pour les études, 589 000 € en 2014 contre 634 165,39 €
- 0,58 % pour les travaux, 4 640 000 € en 2014 contre 4 667 077,07 €

ZONES	Acquisitions	Etudes	Travaux
Parc Scientifique ODIS	-	-	158 078.31
Parc Tertiaire	-	-	100 000.00
Zone du Camp du Roy	-	-	312 961.57
ZA Lacroix Saint Ouen	41 307.00	-	1 507.34
Pole de développement des hauts de Margny	-	-	148 919.64
ZA de Clairoux	-	-	42 355.96
ZA St Sauveur	-	-	50 000.00
ZA du Bois de Plaisance	-	-	205 688.19
Parc technologique rive Oise	-	-	800 000.00
ZH La Prairie 2	-	50 000.00	-
ZH Les Jardins	-	4 280.00	847 170.00
ZH Quartier de la gare	-	98 130.00	-
ZH Le Maubon Choisy	168 403.40	10 000.00	101 027.76
ZH Centre bourg St Sauveur	-	-	100 665.82
ZAC des 2 rives	-	-	117 000.00
ZH 25ème RGA Camps des Sablons	-	109 432.02	506 980.00
ZH Ecole d'Etat Major	-	354 450.00	1 006 847.11
Eco quartier Jaux	-	5 050.00	-
ZH Les Buissonnets (Maronniers)	-	163.37	-
ZH Moulin Bacot Clairoux	125 674.26	2 660.00	167 875.37
<b>TOTAL</b>	<b>335 384.66</b>	<b>634 165.39</b>	<b>4 667 077.07</b>

Les charges financières sont constantes, 816 093,41 € pour 2015, 853 735,16 € pour le budget primitif 2014.

Le montant inscrit pour les charges exceptionnelles de 10 000 € se décompose en 5 000 € pour des intérêts moratoires éventuels demandés par les sociétés et 5 000 € de titres annulés sur exercices antérieures, montant identique au budget primitif 2014.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 5 461 105,11 € (variation de stocks 4 615 464,37 € ; amortissements dettes 29 547,33 € ; opérations au sein de la même section le transfert des frais financiers pour 816 093,41 €), le virement à la section d'investissement à 5 806 472,46 €.

Pour les opérations prévues sur 2015, on peut citer :

- 0,80 M€ Parc Technologique des Rives de l'Oise
- 0,84 M€ Les Jardins
- 0,3 M€ Camp du Roy
- 0,14 M€ Pôle de développement des Hauts de Margny
- 1,00 M€ Ecole d'Etat Major

#### b) Les recettes

La participation du budget principal a diminué d'un million, en 2015, elle s'élève à 3 000 000 €.

La somme de 5 688 202 € inscrite au niveau des ventes de terrain, somme en augmentation par rapport à 2014, 5 028 863,64 € peut être ventilée par zone :

- Parc Scientifique	304 440 €
- Le Bois de Plaisance	349 000 €
- Parc d'activité Haut de Margny	245 480 €
- ZA Lacroix	101 160 €
- Parc Tertiaire	349 375 €
- ZA Valadan	59 682 €
- ZAC des Deux Rives	2 175 000 €
- Centre Bourg Saint Sauveur	92 565 €
- Les Jardins	780 000 €
- Ecole d'Etat Major	1 000 000 €
- Moulin Bacot	160 000 €
- Le Maraiquet	71 500 €

Un montant de 125 665,50 € est porté au compte 773 annulation de mandats sur exercices antérieurs afin de procéder à des écritures comptables.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 757 211 €, une augmentation de 590 372 € par rapport aux prévisions budgétaires de 2014.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 8 159 219,60 € (variation de stocks 7 343 126,19 € ; opération au sein de la même section le transfert des frais financiers pour 816 093,41 €).

- Au niveau de la section d'investissement

a) Les dépenses

Le déficit reporté s'élève à 5 795 144,57 €, pour mémoire le déficit reporté en 2014 était de 10 790 401,56 €.

En ce qui concerne le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés » une somme de 6 832 000 € est inscrite se décomposant ainsi :

- 1641 emprunts : 5 000 000 €  
Somme comprenant le montant du capital à rembourser pour 2015 (1,9 M€) et aussi les remboursements anticipés (3,1 M€)
- 165 Dépôts et cautionnements reçus : 7 000 €  
Ces cautions ont été enregistrées en recettes lors des ventes de terrain sur les zones, sommes à rembourser aux acquéreurs
- 16871 Autres dettes : 1 825 000 €  
La deuxième partie à verser à l'Etat pour l'acquisition du 25<sup>ème</sup> RGA

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 7 343 126,19 € (variation de stocks).

b) Les recettes

L'excédent de fonctionnement 2014 est inscrit au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 3 476 198,95 €, la somme inscrite au budget 2014 s'élevait à 8 695 873,64 €.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 4 645 011,70 € (variation de stocks 4 615 464,37 € ; amortissements dettes 29 547,33 €), le virement de la section de fonctionnement à 5 806 472,46 €.

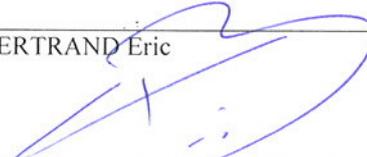
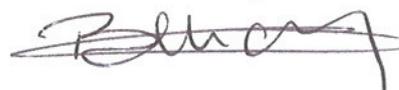
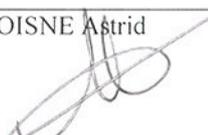
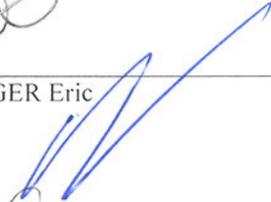
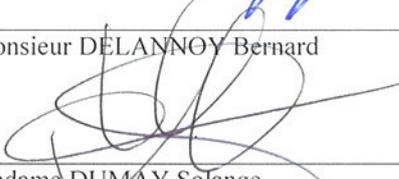
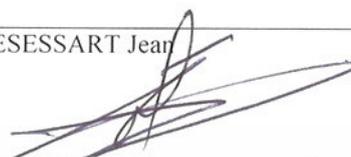
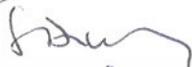
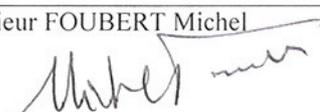
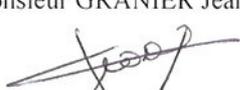
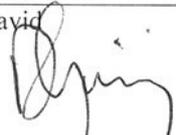
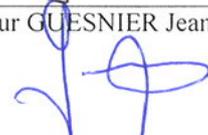
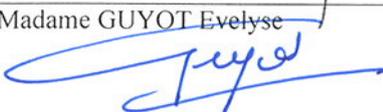
Le besoin de financement s'élève à 6 026 587,65 €, pour mémoire 6 006 288,56 € somme inscrite en 2014.

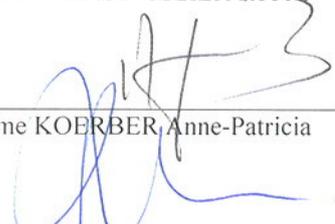
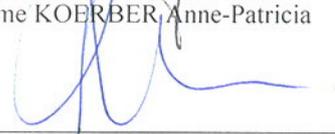
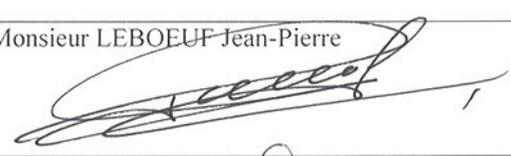
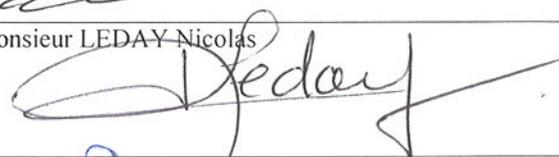
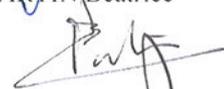
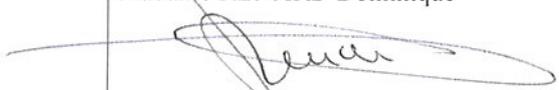
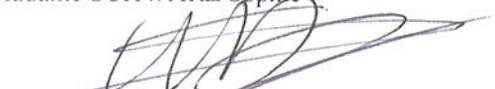
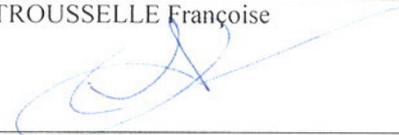
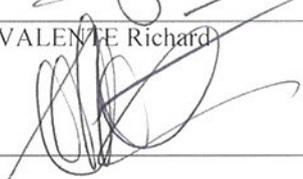
Les cautionnements reçus lors des ventes de terrains pour 2015 s'élèvent à 16 000 €.

# APPROBATION DES BUDGETS PRINCIPAUX DES BUDGETS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT

ANNEE 2015

## CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 AVRIL 2015

Monsieur BERTRAND Eric 	Monsieur BOUCHER Philippe 
Monsieur BRANCHE Jean-Marc	Monsieur BREKIESZ Marc Antoine 
Monsieur CHIREUX Jean-Claude 	Madame CHOISNE Astrid 
Madame DE FIGUEIREDO Sandrine 	Monsieur DE VALROGER Eric 
Madame DEGAGE Marie-Pierre	Monsieur DELANNOY Bernard 
Monsieur DESESSART Jean 	Madame DUMAY Solange 
Monsieur DUMAY Béranger	Monsieur DUPRONT Claude 
Monsieur DUPUY DE MERY Joël 	Madame EL AMRANI Rachida 
Madame FERRADINI Jacqueline	Monsieur FOUBERT Michel 
Madame FRANCOIS Arielle 	Monsieur GRANIER Jean Claude 
Monsieur GUERIN David 	Monsieur GUESNIER Jean-Noël 
Madame GUYOT Evelyse 	Monsieur HANEN Eric

Monsieur HARDIVILLIER Robert 	Monsieur HELLAL Bernard 
Madame KOERBER Anne-Patricia 	Madame LAMARCHE Thérèse-Marie 
Madame LE CHAPPELLIER Evelyne 	Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre 
Monsieur LECLERE Yannick 	Monsieur LEDAY Nicolas 
Madame LEGROS Marie Christine 	Madame LEMONNIER MOREL Sylvie 
Monsieur MARINI Philippe 	Madame MARTIN Béatrice 
Madame OGER-DUGAT Sylvie 	Monsieur PORTEBOIS Laurent 
Madame RENARD Dominique 	Monsieur RESSONS Marc 
Madame SCHWARZ Sophie 	Monsieur Pascal SERET 
Monsieur TELLIER Christian 	Monsieur TRINCHEZ Philippe 
Madame TROUSSELLE Françoise 	Monsieur VALENTE Richard 
Monsieur VERRIER Eric 	



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

### **SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

#### **FINANCES**

##### **17 - APPROBATION DES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2015**

Le dix avril deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

#### **Etaient présents :**

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Eric VERRIER, Sophie SCHWARZ, Nicolas LEDAY, Sylvie OGER-DUGAT, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Solange DUMAY, Philippe BOUCHER, Jean-Claude CHIREUX, Jean DESESSART, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

#### **Ont donné pouvoir :**

Thérèse-Marie LAMARCHE à Jean-Noël GUESNIER, Marie-Pierre DEGAGE à Sophie SCHWARZ, Marc-Antoine BREKIESZ à Joël DUPUY DE MERY, Marie-Christine LEGROS à Philippe MARINI, Eric HANEN à Nicolas LEDAY, Robert HARDIVILLIER à Michel JEANNEROT, Pascal SERET à Xavier LOUVET, Yannick LECLERE à Bernard HELLAL.

#### **Etaient absents excusés :**

Jean-Marc BRANCHE, Jacqueline FERRADINI, Béranger DUMAY.

#### **Assistaient en outre à cette séance :**

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
M. LACROIX – Chargé de Mission  
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint  
M. THULARD – Directeur Général Adjoint  
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Madame Sophie SCHWARZ a été désignée secrétaire de séance.

**Date de convocation :** 02 avril 2015  
**Date d'affichage :** 17 avril 2015

**Nombre de membres présents**  
**ou remplacés par un suppléant :** 36

**Nombre de membres en exercice :** 47

**Nombre de votants :** 44

## FINANCES

### 17- APPROBATION DES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2015

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Le Budget Primitif 2015 du Budget Principal prévoit une dépense de 871 510,36 € pour des participations et subventions diverses de fonctionnement dont la ventilation figure dans le tableau joint en annexe.

La répartition par imputation est la suivante :

COMPTE	MONTANT
657341	155 020,84 €
65733	475,89 €
657358	67 864,53 €
6574	434 025,55 €
6281	214 123,55 €
<b>TOTAL</b>	<b>871 510,36 €</b>

Compte tenu de ces informations et après lecture du détail des comptes joints en annexe, il est proposé d'approuver les participations et subventions pour l'année 2015.

Pour l'article 6574 « Subventions aux organismes privés », Messieurs Philippe MARINI, Bernard HELLAL, Eric HANEN, Marc-Antoine BREKIESZ, Philippe TRINCHEZ et Madame Sandrine DE FIGUEIREDO ne prennent pas part au vote pour les subventions versées aux associations dont ils sont membres du bureau.

Pour toutes les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 €, une convention sera signée entre l'ARC et l'association afin de fixer les objectifs et les engagements de chacun des partenaires.

#### **Le Conseil d'Agglomération,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 31 mars 2015,  
Et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** les subventions et cotisations pour l'année 2015 conformément au tableau joint en annexe pour le Budget Principal 2015.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération  
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,  
Le Président,



*Philippe Marini*  
Philippe MARINI  
Maire de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise